

Changements à Radio-Canada

Simon Durivage animera *Mont-réal ce soir*, de 18 h à 19 h. Madeleine Poulin sera l'animatrice du *Point/Média*, tous les vendredis, et Jean-François Lépine prendra seul la relève du *Point*, sauf le dimanche, où il co-animera une émission de trente minutes, avec Bernard Derome qui, lui, reste au *Téléjournal*.
Page B-3

Vaincre la douleur

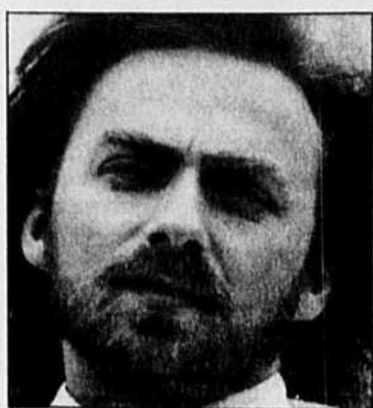
Le traitement de la douleur post-opératoire est en pleine évolution dans les hôpitaux. C'est de moins en moins l'affaire du chirurgien et de plus en plus celle de l'anesthésiste. La technique la plus récente consiste à confier au patient lui-même le contrôle de l'administration des analgésiques.
Page B-5

Après l'émeute de Bordeaux

L'émeute de la semaine dernière à Bordeaux doit pousser les pouvoirs publics à repenser les prisons, écrit André Normandeau, qui plaide pour une plus grande différenciation des modes de détention, selon la gravité des délits. Mais la prise de décision éclairée est une denrée rare au royaume des gouvernements.
Page B-8

Un miracle signé Zimerman

Au dernier récital de l'OSM à la PDA, Chrystian Zimerman a offert lundi soir aux mélomanes une prodigieuse parenthèse pianistique et musicale. La maîtrise absolue de son instrument lui permet de faire corps avec lui. Malgré l'immensité de la salle Wilfrid Pelletier, il n'y a pas l'ombre d'un hiatus entre l'artiste et son piano.
Page B-3



Faites-vous partie des 100 000 candidats à la cécité qui s'ignorent?

Sournois, le glaucome est trop souvent dignostiqué par hasard

Paul Cauchon

CELA PEUT commencer par des difficultés à bien voir sur les côtés, par des difficultés à s'ajuster dans une pièce sombre. Mais bien souvent cela commence... par aucun signe particulier, jusqu'à ce qu'au hasard d'un examen médical, on se rende compte que le nerf optique est irrémédiablement abîmé. Le verdict tombe : glaucome, « le voleur dans la nuit », comme on le surnomme, à cause de son aspect sournois.

Cette semaine se tient une campagne de sensibilisation sur le glaucome sous les auspices de différents organismes. Et le glaucome est le bel exemple d'un problème dont la gravité pourrait être facilement évitée par un geste de prévention à la portée de tous : une visite annuelle chez l'ophtalmologiste, l'optométriste ou le médecin pour vérifier la pression dans l'oeil.

Car, selon les spécialistes, si 200 000 Canadiens sont atteints de glaucome, près de la moitié d'entre eux n'ont jamais recours à des soins médicaux, ne le sachant pas vraiment.

Le glaucome consiste en une augmentation de la pression des fluides dans l'oeil, pression nécessaire en

temps normal pour assurer à l'oeil sa « consistance ». La montée de la pression est causée par une obstruction de la circulation des fluides, et lorsque cette pression demeure trop élevée le nerf optique peut être endommagé. Sans traitement approprié, la cécité est irrémédiable.

Le grand mystère c'est qu'on ne sait pas pourquoi cette pression augmente tout à coup, bien que plusieurs théories aient été avancées au fil des ans : par exemple l'effet de la lumière artificielle, ou encore l'exposition à différents rayonnements, des théories qui apparaissent sans fondement pour le moment.

Les recherches statistiques démontrent cependant des constantes : les plus de 40 ans sont plus exposés que les plus jeunes au glaucome, les membres de familles dans lesquelles on trouve des gens atteints sont plus susceptibles de développer la maladie, et on retrouve une plus haute incidence de la maladie chez les gens de race noire et chez les Asiatiques.

Les statistiques démontrent également qu'on peut développer la maladie si l'oeil a déjà subi une intervention chirurgicale, et il semble que les gens atteints de myopie sévère sont également considérés à risque.

Cette augmentation de la pression dans l'oeil, on ne la ressent aucune-

ment en se touchant l'oeil. En fait, la seule façon de détecter la maladie demeure l'examen médical où l'on mesure la pression pour ensuite examiner le nerf optique à travers la pupille grâce à un ophtalmoscope.

La maladie détectée rapidement se traite relativement bien, en prenant des gouttes pour les yeux et des pilules qui réduisent le drainage des fluides ou qui en diminuent la production. Mais il n'existe aucun remède complet. La maladie est irréversible, on ne peut que la traiter en empêchant une plus grande détérioration.

Dans certains cas plus difficiles la chirurgie au laser peut être indiquée. Plus la pression dans l'oeil augmente, plus les doses de médicaments sont fortes, et dans les gouttes se trouve un élément diurétique qui peut causer des effets secondaires importants : des dépôts sur les reins, ou encore des engourdissements aux extrémités des membres par exemple.

Il existe deux types de glaucome et le glaucome chronique, dit « à angle ouvert », est le plus commun : quatre personnes atteintes sur cinq. Il progresse très lentement, sans qu'on s'en rende compte, et les deux yeux sont généralement atteints.

Le glaucome aigu, lui, dit « à angle

fermé », agit de façon opposée puisqu'il survient soudainement : les canaux de drainage de l'oeil sont obstrués par le tissu de l'iris et la pression augmente de façon telle qu'on peut ressentir des nausées, des maux de tête, des vomissements. La vision s'embrouille, les lumières sont entourées d'un halo, et si elle n'est pas immédiatement traitée, la crise peut mener à la cécité en quelques jours.

Pierre-Paul Bélanger, directeur général de l'Institut canadien pour les aveugles (section Québec) est lui-même atteint de glaucome, mais son cas est assez particulier. Opéré pour une cataracte congénitale (sa mère avait connu un début de rubéole pendant la grossesse), son médecin détecte chez lui à l'âge de 18 ans un glaucome et lui prescrit des médicaments pour la vie. À 25 ans il connaît une crise aiguë qui entraîne un décollement de la rétine et la perte complète de l'oeil gauche. Au fil des années et à travers 13 interventions chirurgicales, le glaucome de son oeil droit est devenu très difficile à contrôler.

Il reste que « dans la majorité des cas, des cas plus simples que le mien, explique-t-il, on pourrait éviter de grandes complications si on procédait régulièrement à des mesures de pression de l'oeil ».

La démocratie à tâtons

Des élections libres ont lieu cette année dans une vingtaine de pays mais les régimes en place s'accrochent au pouvoir

Catherine Simon
Le Monde

« **N'**EFFRAYEZ PAS les oiseaux sur lesquels vous allez tirer » : appliquant à la lettre ce proverbe malgache, la plupart des mouvements de contestation africains se retrouvent, aujourd'hui, au milieu du gué. Depuis la chute brutale du président éthiopien, Mengistu Haïlé Mariam, renversé par les guerriers tigréens en mai 1991, l'Afrique n'a pas connu de coup d'État sanglant ni de ces « grands chambardements » que les colères de la rue avaient pu laisser présager. Au sein des États-majors politiques, le mot d'ordre n'est plus d'éliminer l'adversaire, mais de tenter, d'abord, de composer avec lui.

Au Congo, au Niger, au Togo ou à Madagascar, les opposants d'hier, portés par la vague du mécontentement populaire des années 90-91, ont pris la première place dans des structures de « transition » chargées de gérer les affaires du pays jusqu'à l'issue d'élections.

Mais, s'ils ont réussi à mettre un pied dans la citadelle du pouvoir, ils n'en ont pas chassé pour autant les anciens locataires. C'est ainsi qu'à Brazzaville, à Niamey, à Lomé et à Tananarive, des présidents « à moitié déçus » et des premiers ministres « à moitié en selle » tentent, vaillamment, une difficile cohabitation. Le Rwanda, fragilisé par plus d'un an de guerre civile, vient de choisir une formule similaire, en nommant, début avril, un premier ministre issu de l'opposition. Et il n'est pas exclu que le turbulent Zaïre ne fasse prochainement de même.

Mis à part le Sénégal, qui vient de célébrer un an de cohabitation pacifique, le nombre de pays où les partis « indépendants » ont pu forcer la

porte gouvernementale reste, on le voit, fort restreint. Il n'y a guère, à ce jour, qu'au Cap-Vert, à Sao-Tomé-et-Principe et en Zambie que les changements de régime (gouvernement et président) ont été dictés par les urnes. La frénésie électorale qui s'est emparée de l'Afrique changera-t-elle la donne ?

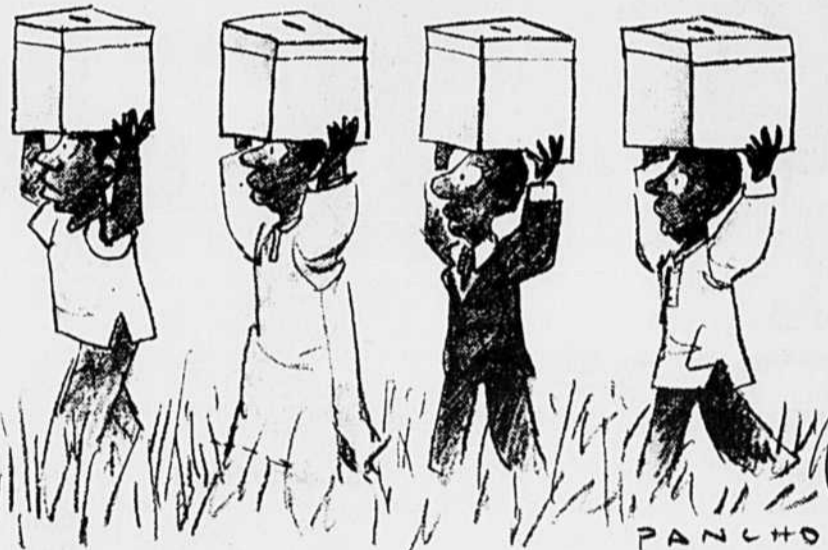
Les expériences de « pluralisme parlementaire » sont sans doute appelées à se multiplier. Jusqu'à présent, elles sont demeurées aussi rares que les exemples de cohabitation gouvernementale.

Fin 1990, le Gabon et la Côte-d'Ivoire avaient été les premiers pays à permettre aux élus de l'opposition de siéger à l'Assemblée nationale. Le Bénin avait suivi l'exemple en 1991, au lendemain d'une Conférence nationale historique mettant fin à près de vingt ans de régime monopartite.

En 1992, le Cameroun a franchi le pas en organisant, le 1er mars, pour la première fois depuis l'accession au pouvoir du président Paul Biya, une consultation législative pluraliste. La « réussite » du scénario camerounais pourrait inciter d'autres chefs d'État à s'engager sur la même voie. Celle d'une démocratie en trompe-l'oeil, qui présente, pour les régimes en place, un double avantage : laisser l'opposition désarmée et rassurer les bailleurs de fonds.

Certes, quelques partis contestataires « modérés » comme l'Union nationale pour la démocratie et le progrès (UNDP, à forte coloration nordiste), ont fait une entrée remarquée au Parlement camerounais. Le pouvoir politique, dominé par l'éthnie bété, n'en est pas laminé pour autant. Le Rassemblement démocratique du peuple camerounais (RDPC, ex-parti unique) dispose de la majorité relative à l'Assemblée et conserve un quasi-monopole dans le nouveau gouvernement.

Il pourrait sembler surprenant que les capitales européennes, Paris en tête, aient si bruyamment applaudi cette « performance » et se soient aussi vite engagées à renouveler leurs soutiens financiers. Le cas du Cameroun n'a rien, pourtant, d'exceptionnel : tout en encourageant les pays africains à poursuivre la « démocratisation » de leurs systèmes politiques, l'Occident reste



surtout soucieux de leur stabilité. Ce qui est vrai à Yaoundé, l'est tout autant à Djibouti, à Abidjan ou à N'Djamena.

Les États-Unis ont fait montre de moins d'enthousiasme, s'irritant publiquement des atteintes aux droits de l'homme — particulièrement manifestes durant les opérations « villes mortes », en 1991. À ces griefs humanitaires, réitérés par le secrétaire d'État adjoint américain, M. Herman Cohen, lors de son récent pas-

sage à Paris, s'ajoutent peut-être des considérations moins « nobles ». Au Cameroun comme ailleurs, notamment au Congo, la signature des contrats pétroliers ne va pas sans susciter la rivalité entre compagnies étrangères. La compétition économique, à laquelle se livrent, en coulisse, les ex-alliés de la guerre froide, explique sans doute, en partie, ces discordances occidentales.

provoqué le « miracle démocratique » que beaucoup espéraient. Et les problèmes économiques restent entiers.

La fin du monopartisme — à laquelle seuls le Malawi et Djibouti ne se sont pas encore résignés — a pourtant eu des premiers effets spectaculaires, contribuant, en particulier, à libérer une parole publique jusque-là confisquée. La soudaine éclosion de partis, aussi nombreux qu'hétéroclites, a été un des premiers signes de ce bouleversement.

Un peu partout, des associations de défense des droits de l'homme ont vu le jour. Ici et là, les femmes, traditionnelles exclues de la scène politique, ont fondé des groupes féministes (Cameroun), pris la tête de partis (Centrafrique, Guinée, etc.). D'autres associations, comme le Green Belt Movement, dirigé par l'écologiste kényane Wangari Maathai, ont pu étendre leur audience. Et, bien que les gouvernements conservent la mainmise sur les radios et les télévisions nationales, l'essor d'une presse écrite indépendante paraît irréversible.

Ces expériences de « transition » connaissent, certes, des succès inégaux. Au Zaïre, en Côte-d'Ivoire, au Kenya ou en Guinée équatoriale, c'est à contre-cœur que les régimes en place ont finalement cédé à la revendication multipartite. À Kinshasa, les travaux de la Conférence nationale zaïroise se heurtent, depuis neuf mois, aux manoeuvres dilatoires du président Mobutu et de ses fidèles. À Abidjan, les principaux opposants ont été jetés en prison. À Nairobi, la politique de la violence tribale semble être la dernière carte d'un régime à bout de souffle. À Malabo, le droit de fonder un parti est soumis à de telles conditions (une caution de 30 millions de francs CFA — environ 125 000 \$ — est exigée),



que seuls d'improbables nababs pourraient y accéder.

Malgré ces atermoiements, le « pli multipartite » est pris, et l'on voit mal comment le continent pourrait revenir en arrière. Mais l'absence de programme des élites africaines, qu'elles soient au pouvoir ou à ses portes, n'est pas sans assombrir fortement l'horizon.

« Maîtriser la transition »

Les difficultés économiques, aggravées, en Afrique sub-saharienne, par une vague de sécheresse sans précédent exigeraient pourtant un sursaut d'énergie. On en est loin. Dans la plupart des cas, les gouvernements — de transition ou pas — se montrent, précisément, incapables de gouverner, tout occupés qu'ils sont à préparer des élections auxquelles certains de leurs membres entendent participer.

Les appétits tribalistes, que l'effondrement des États-partis a soudainement réveillés, participent de cet émiettement des volontés. L'ancien empire d'Éthiopie, déjà privé de facto de sa province érythréenne, navigue sans boussole, déchiré par des affrontements ethniques que les prochaines élections régionales sont censées aider à réduire. Tandis que la Somalie et le Libéria poursuivent leurs dérivées sanglantes, le Rwanda, le Mozambique et Djibouti, enlisés dans la guerre civile, promettent régulièrement à leurs populations un retour à la paix, sans cesse repoussé.

À cette menace tribaliste, s'ajoute celle des « retours de bâton » militaires.
Voir page B-2 : Démocratie

CAHIER
SPÉCIAL

350e ANNIVERSAIRE de MONTRÉAL

RÉSERVATIONS PUBLICITAIRES

842-9645

Date de tombée le 8 mai 1992

PARUTION
le 16 mai
DANS
LE DEVOIR

Montréal en fête !

Le 15 mai commencent les 150 jours de célébrations du 350e anniversaire de fondation de Montréal, LE DEVOIR se joint à la fête et publie un cahier spécial qui présentera les expositions (plus de 80) qui ont lieu à Montréal pour marquer cet événement.

En plus d'un calendrier de ces expositions, on trouvera dans ce cahier des textes présentant les expositions les plus importantes qui seront regroupées par thème : Histoire, politique, littérature, religion, beaux-arts et art contemporain, architecture, sciences. On traitera aussi des activités populaires qui auront lieu pendant cette période.

50 000 exemplaires supplémentaires de ce cahier qui sera publié dans l'édition régulière du DEVOIR du 16 mai seront aussi distribués sur les lieux de plusieurs de ces expositions.

TÉLÉVISION

Rolande Allard-Lacerte

Arche de Noé ou Radeau de la Méduse ?

LA PESTE, le choléra, la disette, la sécheresse, les sauterelles... (et quoi encore ?) comptaient parmi les plaies d'Égypte. Selon les Écritures saintes, Dieu entendait ainsi punir le pharaon qui ne voulait pas laisser partir les Hébreux, guidés par Moïse, vers la Terre promise.

Ces plaies et autres fléaux inconnus à l'époque du pharaon, ne sont désormais pas circonscrits à l'Égypte, multipliés à l'échelle planétaire ils ne sont plus attribués à la vengeance divine, mais à l'incurie de l'homme, à l'activité industrielle désordonnée et au désintéressement des chefs de gouvernement du monde entier.

Pollution de l'air, de l'eau et des sols; Himalaya de déchets (20 milliards de tonnes par an); amincissement de la couche d'ozone; destruction des forêts amazoniennes; appauvrissement des sols, désertification, pollution sonore et enfin démographie effrénée (trois naissances à la seconde, 93 millions par an, selon le généticien Albert Jacquard). Tout cela commence à nous émouvoir et à la veille du Sommet de la Terre, organisé par les Nations unies — qui aura lieu le mois prochain, à Rio de Janeiro —, d'inquiétants bilans de santé de la planète sont établis (*Sauve qui veut*, TV5).

Dans quelle galère sommes-nous, simples passagers, embarqués ? L'Arche de Noé ou le Radeau de la Méduse ?

L'état de la planète est-il vraiment aussi désastreux ? Interrogé, l'astrophysicien Hubert Reeves convient, prudent, nuancé, qu'il ne faut pas croire tout ce que l'on raconte, mais assure néanmoins qu'il y a « de quoi être préoccupé ». Irréversible, la situation ? Peut-être pas, répond le savant, « l'humanité a beaucoup de ressources mais il faut un mouvement à l'échelle de la planète; cela sera plus difficile que d'aller sur la Lune et exigera une grande capacité imaginative ». Puis il pose une autre question : « Pourra-t-on sauver à la fois l'industrie et la planète ? »

La mer, qui recouvre les deux tiers de la surface du globe, est en danger. On y déverse annuellement plusieurs milliards de tonnes de déchets et sa capacité de digestion n'est pas infinie, rappelle Samuel La Budde. Le généticien Albert Jacquard dit à son tour l'urgence de freiner la démographie « Il y avait 250 millions d'hommes au temps de Jésus-Christ, on en comptera 10 ou 11 milliards à la fin de ce siècle ».

Pour tout ce monde il faut d'ores et déjà prévoir de l'ombre et des fruits : *Si on plantait des arbres,*



suggère *Télé-Métropole* ? À l'occasion de la semaine de l'arbre et des forêts, M. Albert Côté, ministre provincial des Forêts, a parlé reboisement et semé la bonne parole écologique : « 208 millions d'arbres vont être plantés au Québec » et les citoyens sont invités à suivre l'exemple de Gilles Vigneault qui a déjà planté un chêne au bout de son champ. À vos bêches et nous seront bien arbrillés !

De son côté, le ministre fédéral de l'Environnement, M. Jean Charest, rappelle que 10% de la forêt mondiale se trouve sur le territoire du Canada : « L'arbre fait partie de la grande chaîne écologique et l'aménagement de nos forêts va devenir un élément très important pour tous ceux qui habitent la planète et au cours des six prochaines années, le fédéral va

planter 325 millions d'arbres dont, à travers le Québec, 500 000... épinettes ! »

Point d'orgue

Dans le silence, l'austérité, le plus grand dépouillement et la prière, les moniales consacrent toute leur vie à discerner l'essentiel. Un reportage sensible, beau, émouvant, signé Isabelle Albert, propose « un voyage dans l'univers de l'absolu ».

Déjà présenté au *Point*, ce document méritait un *Second Regard* (R.-C.) ou *Point... d'orgue*. Derrière les portes du monastère des Dominicaines de Berthierville « 38 femmes, de 35 à 84 ans, provenant de toutes les couches sociales, ont un idéal commun : elles ont choisi la vie contemplative pour être les épouses du Christ ».

Les visages sont sereins, lumineux, les regards et les sourires ont gardé quelque chose de l'enfance et les sœurs cloîtrées se livrent avec simplicité : « Le coude à coude quotidien pendant 20, 30, 60 ans avec des êtres qu'on n'a pas choisis », qualifié de « purgatoire de la vie communautaire », leur pèse parfois, ainsi que le renoncement et l'obéissance. Néanmoins, toutes se disent heureuses : « Je suis tellement heureuse, avoue une religieuse, que je voudrais que

tout le monde le sache, les cloîtres se rempliraient ».

Tout est sur la glace

Vendredi soir dernier, Los Angeles était à feu, à sac et à sang. Le président Bush s'adressait à la nation et l'ex-premier ministre Pierre Elliott Trudeau, soulevant un rideau rouge, dévoilait, en applaudissant, son portrait au Parlement d'Ottawa. Hélas ! ces nouvelles n'étaient pas dignes de bouleverser la sacro-sainte partie de hockey à la télévision d'État.

L'éruption du Mont-Royal, avec coulée de lave incandescente sur la rue Peel; une flambée ou secousse ethnique, boulevard René-Lévesque, mesurable à l'échelle de... Richler; le dévoilement du libellé des deux questions référendaires : (fédéral) « Voulez-vous que le Canada se courtoisise avec 55 langues officielles et distinctes ? » (provincial) « Vou-

lez-vous ce que veut M. Mulrony ? »; la signature, par M. Bourassa, réfugié dans quelque placard, les yeux bandés comme Dame Justice, de Meech-moins-moins-moins, voire l'entente des deux gouvernements pour abolir ou doubler les impôts... tout cela n'aurait pas suffi. Le hockey, c'est sacré. À Radio-Canada, rien ne compte plus que le but lancé.

Et toutes vos protestations, votre indignation, votre rage, messieurs dames et chers téléspectateurs, sont carrément dérisoires, superflues et aucunement prises en considération. Le sport, c'est la santé et la colère, mauvaise conseillère, est nocive. Les nerfs. Ne vous l'a-t-on pas assez répété : ce que l'on ne sait pas ne fait pas mal ?

Aussi bien en prendre son parti : la rondelle ne roule jamais pour les amateurs d'information.

◆ **Démocratie**

res, dont l'armée togolaise, fidèle au président Eyadéma, s'est faite, depuis décembre 1991, une sorte de spécialité. Le risque existe aussi, dans une moindre mesure, au Congo et au Burkina-Faso. Bien rares sont, en réalité, les pays africains où la pré-

sence d'une armée fortement tribalisée ne fasse pas planer le danger, d'explosions sporadiques, voire de tentatives putschistes.

« S'agit-il de remplacer une armée de Tutsis par une armée de Hutus ? », s'interroge, au Burundi, un de nos lecteurs, M. Flavien Mugimbi. « Cela ne reviendrait qu'à faire passer en d'autres mains des privilèges, indus et macabres : pouvoir politique, violence, impunité. Est-ce cela qu'on se dispute ? », ajoute-t-il, pronant, pour sa part la participation de l'armée au débat national et au processus de réformes.

Comment « maîtriser la transition » et quel rôle assigner à l'armée durant cette période ? Ces questions, qui se posent désormais à toute l'Afrique, devraient être débattues, fin mai, à Dakar, lors d'une conférence panafricaine — la première du genre — organisée à l'initiative du président sénégalais Abdou Diouf. Cette conférence, que présidera le chef de l'État nigérian, M. Ibrahim Babangida, président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), devrait réunir l'ensemble des dirigeants politiques, responsables de partis au pouvoir ou de l'opposition. Sans présager de l'efficacité et de l'impact d'une telle réunion, cette initiative témoigne de la volonté grandissante des Africains de prendre en main leur propre avenir, loin de la tutelle ou des ingérences occidentales.

Après les fortes turbulences qui viennent de la secouer, l'Afrique tâtonne et s'interroge. « Pour la première fois peut-être depuis les indépendances, elle se doute que l'avenir dépendra désormais de l'aptitude de chacun à se percevoir autrement, à penser autrement, à agir autrement : en un mot, à changer ou à disparaître », note l'essayiste camerounaise Axelle Kabou. La crise économique qui frappe les États-Unis et les déchirements à forte connotation ethnique ou régionale qui menacent l'ex-empire soviétique et l'est de l'Europe sont autant d'éléments nouveaux dans cette réflexion qui s'amorce.

Quelques rendez-vous électoraux en Afrique francophone

■ **BURKINA-FASO.** — Des élections législatives seront organisées le 24 mai 1992, moins de six mois après le scrutin présidentiel (décembre 1991), remporté par le chef de l'État sortant, le capitaine Blaise Compaoré. À la place d'une Conférence nationale, le régime a proposé un « Forum de réconciliation » — dont les travaux, ouverts en février, ont rapidement avorté.

■ **CAMEROUN.** — Des élections municipales sont prévues pour octobre 1992, l'élection présidentielle devant suivre, en avril 1993. À l'issue du premier scrutin pluraliste (législatives à un tour) organisé le 1er mars 1992, le Rassemblement démocratique du peuple camerounais (RDPC, ex-parti unique, dirigé par le président Paul Biya) a obtenu une majorité relative au Parlement.

■ **COMORES.** — Le « gouvernement transitoire », formé en janvier 1992, est chargé d'organiser le 24 mai un référendum constitutionnel qui sera suivi d'élections législatives, le 21 juin.

■ **CONGO.** — Les législatives doivent avoir lieu les 10 et 24 mai; les sénatoriales, le 31 mai; l'élection présidentielle (à deux tours), les 14 et 28 juin. En attendant, le « gouvernement de transition », mis en place en juin 1991, à l'issue de la Conférence nationale, est censé continuer à gérer le pays.

■ **MADAGASCAR.** — Un référendum constitutionnel est prévu pour juin 1992.

■ **SEYCHELLES.** — Après avoir rétabli le pluralisme politique, en décembre 1991, le président René a fixé à décembre 1992 la date des élections générales.

■ **TCHAD.** — Le président Idriss Déby s'est engagé à organiser une Conférence nationale, en mai 1992. Cette Conférence est censée fixer un calendrier électoral. L'insécurité qui règne à N'Djamena pourrait remettre en cause ce projet.

■ **TOGO.** — Le calendrier électoral prévoit la tenue d'un référendum constitutionnel et d'élections locales, le 31 mai 1992, des élections législatives le 21 juin et le 5 juillet, et une élection présidentielle à deux tours, les 9 et 23 août.

À FAIRE POMPER LES POMPISTES



À PARTIR DE **8 240\$*** MOINS **500\$**** DE REMISE

Avec ses 4,5 litres aux 100 kilomètres (63 milles au gallon) sur autoroute et ses 5,6 litres aux 100 kilomètres (50 milles au gallon) en ville***, la petite Metro de GEO a vraiment tout ce qu'il faut pour faire enrager les pompistes. La petite Metro de GEO, c'est la liberté sur quatre roues... à un prix qui fait des jaloux.

ÉQUIPEMENT DE SÉRIE

- Moteur 3 cylindres de 1 litre, à injection électronique de carburant
- Boîte manuelle 5 vitesses
- Deux rétroviseurs extérieurs, gauche télé réglable
- Moulures latérales de carrosserie noires
- Glaces teintées
- Glaces de custode pivotantes
- Essuie-glace à balayage intermittent
- Pneus radiaux P145/80R-12 ceinturés d'acier, flancs noirs, toutes saisons
- Enjoliveurs de 12 po couvrant entièrement les roues
- Avertisseurs d'oubli de clé de contact et d'extinction des phares
- Sièges-baquets avant à dossier haut inclinable
- Dossier de siège arrière entièrement pliant
- Tapis intégral de plancher et d'espace à bagages
- Compteur journalier
- Indicateurs de vitesse, de carburant et de température
- Désembueur électrique de lunette arrière
- Protège-tissu Scotchgard[®]
- Freins assistés à disque avant/tambour arrière
- Suspension avant et arrière à roues indépendantes

GARANTIE GM TOTAL^{MC} DE 3 ANS/60 000 KILOMÈTRES, SANS FRANCHISE

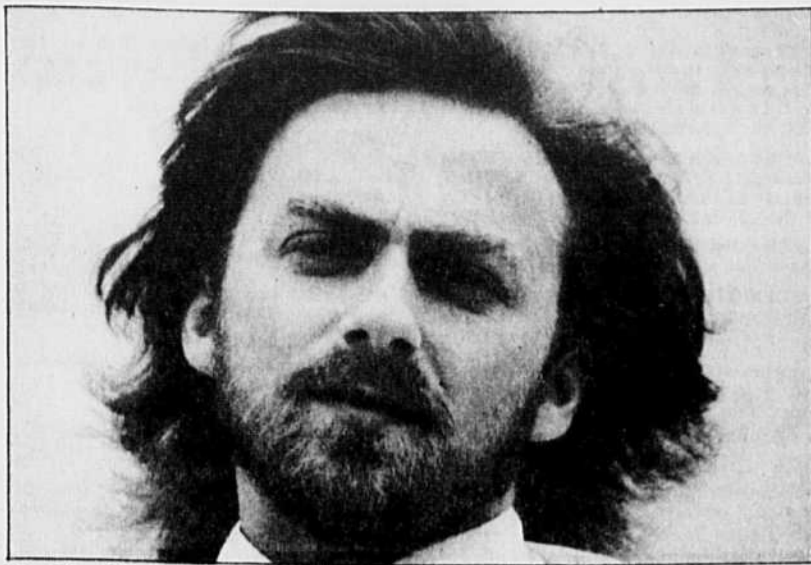
METRO GEO

JE VEUX MA LIBERTÉ!

CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE
CHEVROLET · GEO · Oldsmobile

*Prix de détail suggéré par le fabricant pour le modèle de base. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Taxes et transport en sus. **Remise de 500 \$ offerte par General Motors du Canada, applicable sur les nouveaux modèles Metro 1992. Cette offre ne dure qu'un temps limité. Consultez votre concessionnaire GM participant pour plus de détails. ***Consommation calculée selon des méthodes approuvées par Transport Canada, avec un moteur 1,0 litre et une boîte manuelle à 5 vitesses.

MUSIQUE



Krystian Zimerman

Zimerman: un miracle!

Krystian Zimerman

Brahms, *Quatre ballades* op.10; Szymanowski, *Masques* op.34; Chopin, *Les Quatre scherzos*. En bis: Debussy, *Ce qu'a vu le vent d'ouest* extrait du premier livre des *Préludes*. Récital Esso de l'Orchestre Symphonique de Montréal. Lundi 4 mai 1992, salle Wilfrid-Pelletier.

Carol Bergeron

AVEC cette mémorable soirée Zimerman, l'Orchestre Symphonique de Montréal mettait un terme aux récitals qu'il présentait depuis 10 ans à la Place des Arts. Il en coûte apparemment trop cher.

Qui prendra la relève? Pourrions-nous entendre à nouveau les Brendel, Pollini, Ashkenazy, Michelangeli, Argerich, Pogorelich, pour ne citer que quelques pianistes?

Le récital d'un grand interprète, d'une vedette du piano, du violon ou du chant, exige maintenant un investissement financier que la seule vente des billets n'arrive plus à couvrir. Et le seul fait d'augmenter le nombre de sièges n'a rien réglé. Au contraire, en s'agrandissant, les salles sont presque toutes devenues inhospitalières à la musique de chambre.

Un récital de piano à Wilfrid-Pelletier, cela frôle l'absurde. Près de trois mille personnes pour partager l'intimité de Brahms ou de Chopin, cela défie le bon sens! Conçu pour le spectacle à grand déploiement, un tel lieu détruit une bonne partie de la communication entre le public et l'artiste.

Même en se fermant les yeux, la proximité (l'intimité) avec le son du piano n'est jamais satisfaisante: s'y mêlent, dans les passages les plus doux, aussi bien le bruit lancinant de la climatisation d'arrière-scène —

problème auquel les récents et coûteux travaux de réfection de la salle n'ont pas apporté de solution — que celui d'une assemblée indisciplinée. Lundi soir, nombreux furent ceux qui se crurent obligés de répondre en écho à la toux du soliste apparemment grippé.

Malgré tout — faut-il parler de miracle? —, Chrystian Zimerman a offert aux mélomanes montréalais une prodigieuse parenthèse pianistique et musicale. Pianistique d'abord, parce que la maîtrise absolue de l'instrument lui permet de faire corps avec lui. Il n'y a pas l'ombre d'un hiatus entre lui et le piano.

Sa pensée musicale se prolonge ainsi tout naturellement dans un geste instrumental sans faiblesse. Chez Brahms comme chez Chopin, l'architecture émerge alors, superbe, solide comme le roc. Moins tourmentées et mélancoliques que sombres et distancées, les nordiques *Bal-lades* « brahmsiennes » s'opposent à des *Scherzos* soumis à une virtuosité lumineuse — une approche qui semblait vouloir désamorcer l'angoisse morbide des trois premiers et les effets fantasques du quatrième.

Dédiacées par Karol Szymanowski — et non par Zimerman, comme le laissait entendre l'auteur des notes du programme — à trois pianistes de ses amis (Sascha Dubiansky, Heinrich Neuhaus (son cousin) et Arthur Rubinstein), les trois *Masques* op.34 appartiennent à la grande littérature de virtuosité. Retrouvant à la fois ses racines polonaises et l'euphorie de la promesse, Zimerman plonge corps et âme dans un torrent de difficultés qu'il domptait avec une aisance folle.

Le récital s'acheva sur une vision hallucinante de *Ce qu'a vu le vent d'ouest* — un Debussy à vous couper le souffle!

☆☆☆

First person with Maria Schriver

Parmi les personnalités que Mme Schriver veut interviewer ce soir, on compte Raissa Gorbachev et Ted Turner, le patron de CNN (et mari de Jane Fonda, tant qu'à potiner). (NBC, 22 h)

☆☆☆

Intérieurs

Un Woody Allen tendance « Bergman », avec les attentes et les angoisses de trois soeurs. C'est bien, mais il risque d'y avoir beaucoup de commerciaux. (*Quatre Saisons*, minuit)

— Paul Cauchon



The Infinite Voyage

Pour vous changer les idées des problèmes d'hypothèques: les dernières recherches des paléontologues et des biologistes sur les origines de l'homme. (PBS 33, 20 h)



PHOTO LE DEVOIR

Le Ballet Kirov à Montréal en juin

Le Ballet Kirov du Théâtre Maryinski revient en Amérique du Nord effectuer une tournée qui le mènera à la Place des Arts du 10 au 13 juin. La troupe de Saint-Petersbourg entreprendra sa plus importante tournée en sol nord-américain à Vancouver et à Toronto, du 14 au 17 mai et du 3 au 7 juin. Le Kirov se produira aussi le 8 juin à Québec. La tournée comprend trois ballets, soit l'adaptation de Leonid Larovsky de *Roméo et Juliette*, *La Bayadère* et *Le Lac des Cygnes*, de Marius Petipa, cette dernière étant montée à Québec seulement.

CINÉMA / chronique

Comment faire un film avec un million en moins

Nathalie Petrowski

AVEZ-VOUS déjà essayé de faire votre marché avec la moitié de votre budget régulier? Vous l'avez peut-être fait une fois pour cause de panique récessionnaire et juré, une fois le marché terminé, qu'on ne vous y reprendrait plus, tant l'exercice était pénible, voire impossible à réaliser et qu'à bien y penser il y avait peut-être lieu de couper ailleurs mais surtout pas là.

La cinéaste Johanne Prégent connaît bien la chanson. Moins de deux mois avant le tournage de son premier long métrage *Les amoureuses*, mettant en scène Louise Portal, Léa-Marie Cantin et Tony Nardi, un film intimiste écrit et scénarisé en fonction d'un budget de 2,3 millions \$, la cinéaste apprit que le million demandé à Téléfilm Canada pour compléter le financement de son film, lui était refusé. La raison? Aucune raison. Le projet n'avait pas été retenu. Point à la ligne. Meilleure chance la prochaine fois.

En apprenant la nouvelle, Johanne Prégent refusa d'y croire. Y croire, c'était renoncer à deux ans et demi de travail. Y croire c'était mettre un frein radical à une carrière pourtant bien engagée avec d'abord *La peau*

et les os, un des rares documentaires québécois à connaître une très belle carrière en salle, carrière qui s'est poursuivie avec *Blanche et la nuit*, un téléfilm bien coté, puis avec *On a marché sur la lune*, un court-métrage qui lui a valu un prix à Montréal et à Namur. Y croire c'était démissionner du cinéma.

Johanne Prégent ne dormit pas beaucoup cette nuit-là. Le lendemain pourtant sa décision était prise. Elle appela la productrice Louise Gendron et lui annonça qu'elle ferait son film coûte que coûte, avec ou sans le million de Téléfilm Canada. La productrice qui venait tout juste de terminer *Being at home with Claude* était d'accord. Pour l'encourager, elle lui proposa d'investir sa part de producteur, soit 100 000 \$.

Ne restait plus maintenant qu'à réécrire le scénario ou plutôt à l'amputer de plusieurs scènes. « J'ai tout réécrit en une semaine et demie, raconte Johanne Prégent dans son petit bureau des Productions du Cerf où elle est présentement en répétition avec les acteurs. J'ai commencé par couper toutes les scènes de foule. A la fin j'ai été obligée de réécrire 20 minutes du film. C'est l'urgence qui m'a fait tenir le coup, sans quoi je me serais effondrée. » De rage ou de fatigue,

elle ne saurait le dire. Chose certaine, Johanne Prégent ne souhaite à personne le calvaire qu'elle est en train de vivre et pour lequel elle doit déployer des trésors de ruse et d'imagination pour que tout ne foute pas le camp.

« Il y a six ans, dit-elle, j'étais scripte sur *Le déclin de l'empire américain*. Nous avons fait le film avec 1,7 millions, 37 jours de tournage en location et 8 acteurs. Pas une seule minute avons-nous senti que nous étions limités par le temps ou le budget. Six ans plus tard, le même budget est devenu impraticable. »

Pourquoi? Parce que l'inflation touche tout le monde et plus particulièrement le cinéma. Parce que les équipes coûtent plus cher, que les locations d'équipements, de meubles ou de maisons ont triplé, que tout a augmenté sauf les budgets de cinéma. « Je défie le moindre débutant de travailler dans ces conditions-là. Il est à peu près assuré de se casser la gueule. Le drame de la nouvelle politique de Téléfilm Canada — des films de 8 millions d'un côté et des films de 1,5 millions de l'autre — c'est que les cinéastes de ma génération, ceux de 35-40 ans vont sombrer dans le syndrome du téléfilm et être obligés de faire des films intimistes qui vont tous finir

par se ressembler. Nous sommes la génération sacrifiée du cinéma. »

La productrice Louise Gendron, va encore plus loin. Selon elle, Johanne Prégent est la première victime d'un changement de politique qui n'augure rien de bon pour un certain type de cinéma. « Ce qui est difficile à avaler c'est que Johanne a fait ses classes, qu'elle a plus d'expérience de plateau que la majorité des réalisateurs et que pour sa récompense, on la fait payer pour les erreurs des autres. Qu'est-ce qu'on cherche au juste, des Wonder Boys de 22 ans? »

A cela, Johanne Prégent apporte son propre son de cloche. « De tous les films qui ont été produits cette année, seulement trois avaient des petits budgets. Les trois étaient réalisés par des femmes. C'est injuste et inacceptable. »

Johanne Prégent promet que si jamais elle ne se casse pas la gueule avec *Les amoureuses*, si jamais elle fait l'ironique preuve qu'il y a moyen de faire des bons films avec un million en moins, elle ne se taira pas. Elle a même la ferme intention de parler haut et fort. En attendant, elle a un film à faire. Le tournage commence le 15 mai prochain. Ne lui reste plus qu'à foncer et à espérer que l'enfer soit aussi pavé de bon cinéma.

ARTS VISUELS

Le souffle du monde...

Deux expositions sur « le coeur des choses »

Faye Fayerman

Galerie 3
4710, rue St-Ambroise, 101
Jusqu'au 8 mai.

Caroline Bussièrès

Galerie Frédéric Palardy
307, rue Ste-Catherine ouest
Jusqu'au 6 mai.

Jean Dumont

IL EST étonnant de constater combien, en notre époque dite évoluée, les croyances et la mémoire les plus mythiques le disputent toujours dans nos têtes au savoir le plus élémentaire. Nous continuons de dire, sans aucun trouble apparent, de quelqu'un de généreux qui vient de mourir d'un arrêt cardiaque, qu'il « avait bon coeur »...

Il suffit d'ouvrir un dictionnaire des symboles pour s'apercevoir que la position centrale du coeur dans le corps, celle à partir de laquelle tout rayonne, l'a chargé, depuis les débuts du monde d'une richesse métaphorique inégalée. Il est l'organe royal des Taoïstes, le « Maître du souffle », en lui réside l'esprit. Dans les églises cruciformes de notre propre tradition, son emplacement est occupé par l'autel et « Le Saint des Saints » est dit être le coeur du Temple de Jérusalem, lui-même coeur de Sion, qui est, comme tout centre spirituel, un coeur du monde. Dans son mouvement d'expansion et de contraction, il est aux Indes l'image de l'Univers. Dans l'Égypte ancienne, il était le centre de la vie, de la volonté de l'intelligence, et les hiéroglyphes le représentaient par un vase. Dans la tradition islamique, il est l'organe de la contemplation et de la vie spirituelle, et se distingue à peine de l'esprit.

Il n'y a pas que dans notre langue que le terme de coeur est doté d'une signification ambiguë. « Un seul mot désigne l'âme et le coeur chez les Caraïbes du Vénézuéla et des Guyanes; chez les Tucano (Bassin de l'Amazonie) un seul mot pour coeur, âme et pouls; pour les Wuitoto (sud-colombien), coeur, poitrine, mémoire et pensée sont même chose »...

C'est cette constante friction — ou cette complémentarité — entre le savoir et la mémoire longue qu'il faut avoir en tête en regardant la cinquantaine de dessins de petites dimensions sur calque, à l'acrylique et médias divers, uniquement des images de coeur, réunis à la Galerie 3,

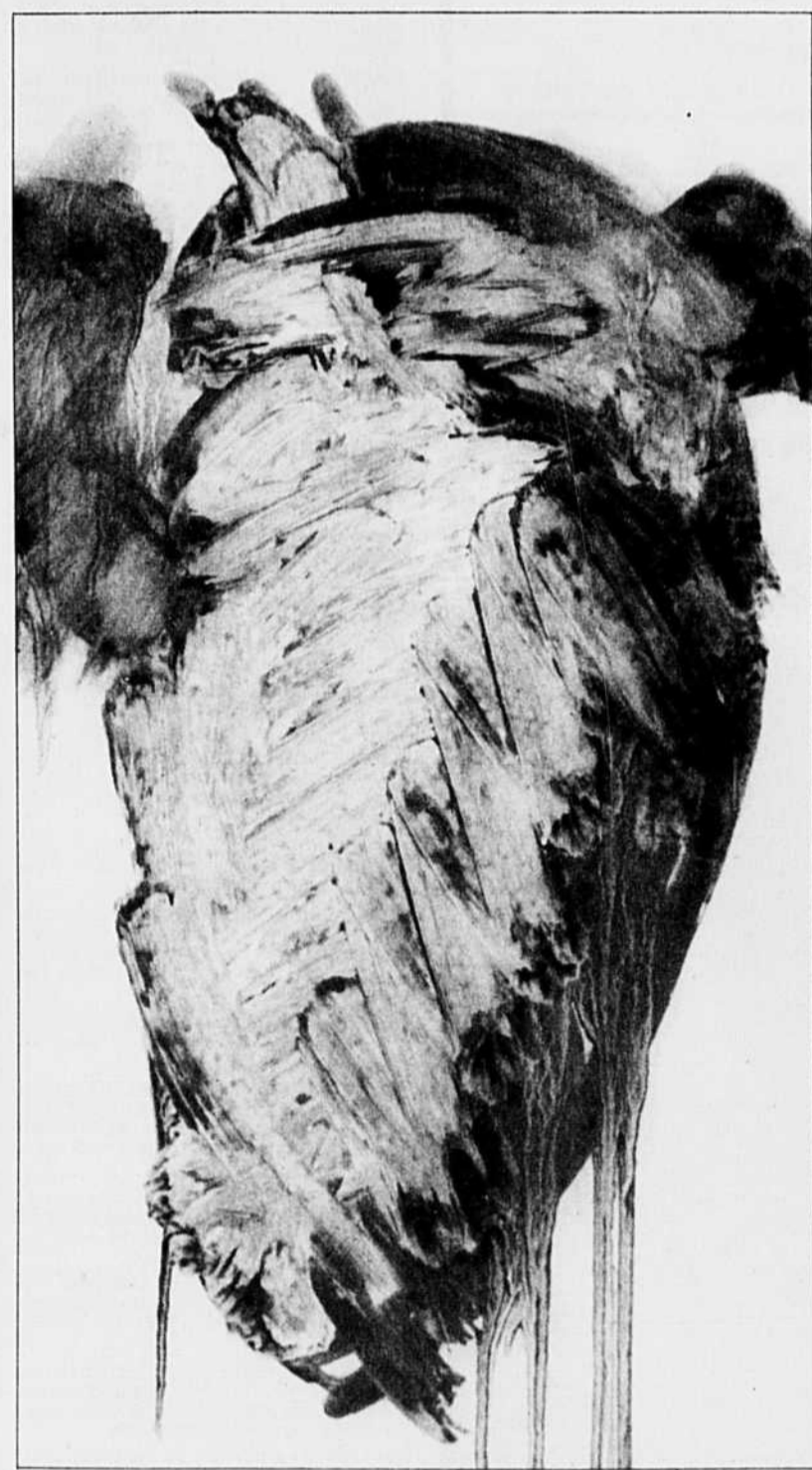


PHOTO GALERIE 3

Heart Whirl no 5, une oeuvre de Faye Fayerman.

par Faye Fayerman, au retour d'un séjour comme artiste en résidence au Centre des beaux-arts de Banff. En fait, il n'y a nul besoin de penser à cette curieuse dualité: elle s'impose d'elle-même dans les subtils glisse-

ments de sens qui parcourent la suite des dessins, sans jamais s'annoncer comme des évidences.

La recherche effectuée à Banff comprenait un double volet, sonore et visuel. Une bande de sons, batte-

ments cardiaques et respiration, avait été travaillée en même temps que les dessins, « créant un espace transitionnel, voilé » parallèle à l'espace visuel, et favorisant les échanges entre le mythe et la réalité. L'exposition actuelle ne comporte malheureusement pas cette bande sonore, mais il est étonnant de constater combien nous reconstituons facilement dans nos têtes la teneur du rythme vital. Peut-être parce qu'il nous bat aux tempes et que seul le bruit assourdissant et inutile du monde peut en affaiblir en nous la conscience solaire.

☆☆☆

DANS nombre d'expositions actuelles traitant de la nature, nos relations avec cette dernière sont traitées sur fond d'apocalypse écologique. C'est sans doute nous faire prendre conscience du désastre, mais c'est aussi nous rappeler, à chaque coin d'oeuvre, le pouvoir énorme que nous avons sur notre environnement. Et je ne suis pas assez optimiste, face à la nature humaine, pour penser qu'il n'y a jamais aucun risque à rappeler à l'homme, encore au seuil de sa caverne, l'immensité de son pouvoir... C'est pourquoi, de temps à autre, sont bienvenues les expositions, comme celle de Caroline Bussièrès, qui traitent de nos relations avec la nature sur le thème de la fête et de l'appartenance plutôt que sur celui de l'affrontement.

J'ai eu un peu de difficulté à établir avec les grandes toiles et collages acryliques, représentant des feuilles d'arbre, les relations égalitaires que j'attendais. La facture en est intéressante — toute la surface est traitée à l'aide d'une patte de papier qui en enrichit la matière — mais l'échelle démesurément agrandie des éléments naturels coupe le contact et la complicité. Par contre la série des huit monotypes réalisés à partir du même écran sérigraphique sont tout-à-fait dans l'esprit de la fête. Si on a pris soin d'enrichir d'abord sa mémoire des thèmes de la nature traités dans les toiles aux couleurs un peu plus mystérieuses et profondes, comme par exemple *Le transport du safran*, une acrylique sur toile collée sur papier fait main, on les retrouve aisément et avec plaisir dans l'éclatement joyeux des couleurs et la liberté et l'inventivité formelles de la suite de « La route de la soie ». Le spectacle de ce que nous avons à perdre est un avertissement et une motivation qui en valent bien d'autres...

SRC remodèle son secteur de l'information

Paule des Rivières

Les rumeurs se sont finalement tues hier à Radio-Canada, lorsque le directeur des émissions d'information, M. Claude Saint-Laurent, a confirmé que Simon Durivage animera *Mont-réal ce soir*, de 18 h à 19 h, que Madeleine Poulin animera *Le Point/Média*, tous les vendredis, afin d'analyser la pratique journalistique de manière « décontractée » et que Jean-François Lépine prendra la relève, seul, du *Point*. Sauf le dimanche, où il co-animera une émission de trente minutes, à 19 h, avec nul autre que Bernard Derome.

Ce dernier est bien en selle au *Téléjournal*. La Société d'État ne s'en cache pas, elle veut « revamp » ses émissions d'information, terrain sur lequel elle régnait en maître incontrôlé jusqu'à ce que Télé-Métropole entreprenne de gruger sa clientèle,

tout spécialement au bulletin de 18 h. Un souci de rendre l'information plus comestible transparaît donc des changements annoncés hier.

M. St-Laurent a par ailleurs souligné que la salle des nouvelles subissait présentement une importante réorganisation, réalisée conjointement avec la firme CGO. Un début de réaménagement physique a déjà pris place.

« Le Point », a expliqué hier M. Saint-Laurent aux employés, a fait l'objet d'un examen exhaustif et nous comptons relancer l'émission avec force... elle avait besoin d'un second souffle après neuf ans ».

Marie-Claude Lavallée déménagera à Ottawa et se lèvera de bonne heure. Elle animera *SRC Bonjour*, de 7 h à 9 h. L'émission sera autre chose qu'une tribune pour les politiciens, promet M. St-Laurent. Les politiciens y seront bienvenus, mais aussi divers invités des différentes régions où la Société d'État a toujours ses

antennes.

« Il s'agira d'une véritable émission que l'on souhaite voir se dérouler dans la bonne humeur et la jovialité », a précisé M. St-Laurent. Le co-animateur qui se joindra à Mme Lavallée n'est pas encore nommé.

Madeleine Roy pour sa part quittera Ottawa et se joindra à l'équipe de reporters d'*Enjeux*. Pierre Maisonneuve se joindra aussi à l'équipe.

Les vendredis, samedis et dimanches, c'est Michèle Viroly qui présentera *Le Téléjournal*. Elle animera également une émission de trente minutes le samedi, au cours de laquelle une personnalité commentera les principaux événements de la semaine. Ensuite, ce sera Robert-Guy Scully qui rencontrera « des invités de calibre international ». Scully en direct ne revient pas à l'antenne.

Denise Bombardier animera une émission « de son cru », les jeudis soirs à 21 h, c'est-à-dire à une heure de grande écoute. Elle accueillera

des personnalités canadiennes. Un magazine économique, *A tout prix*, suivra, qui examinera les dépenses gouvernementales et les comportements sociaux des grandes entreprises, le tout « à partir de cas concrets qui nous touchent tous ».

L'*Édition magazine* reviendra dans sa forme habituelle avec Suzanne Laberge, de même qu'*Aujourd'hui Dimanche* avec Anne-Marie Dussault. Quelques dossiers d'information s'infiltreront par ailleurs à l'intérieur des *Beaux Dimanches*.

Efin, Charles Tisseyre animera *Découverte*, Pierre Granger, le *Ce Soir* d'Ottawa et Pierre Craig présentera cet été les meilleurs documents disponibles sur le marché international de la télévision.

La Société d'État économise-t-elle en salaires? Bien malin qui peut le dire car sur ce point, dans la grande tour du Boulevard René-Lévesque, l'on est muet comme un carpe.

SANTÉ

VAINCRE LA DOULEUR

Le traitement de la douleur postopératoire est en pleine évolution dans les hôpitaux

Suzanne Champoux
collaboration spéciale

« EN 1992, il est inacceptable qu'un patient souffre après une chirurgie. Toute personne est en droit d'exiger des suites opératoires confortables. » Le Dr L. Brian Ready, né en Saskatchewan, travaille depuis plusieurs années aux États-Unis comme anesthésiste. Le ton de son commentaire ne laisse aucun doute sur ses convictions. Invité au récent congrès annuel de l'Association des anesthésistes-réanimateurs du Québec, le Dr Ready a fait l'envie de nombreux confrères qui doivent ici se battre pour apporter satisfaction à leurs patients.

Traditionnellement, le traitement de la douleur postopératoire dépendait du chirurgien. Mais depuis une dizaine d'années, les anesthésistes ont pris la relève au grand soulagement des chirurgiens (pour qui la douleur est un mal beaucoup trop abstrait pour les intéresser réellement) et pour le plus grand bien des patients. « La tâche essentielle de l'anesthésiste ne consiste-t-elle pas à éviter toute douleur au cours d'une opération? », faisait remarquer le Dr Ready. Sortir de la salle d'opération et poursuivre ce travail dans la chambre du patient est donc un pas logique qui correspond parfaitement à notre formation.

Le Dr Ready a poussé cette logique encore plus loin. Il a créé un service d'analgésie postopératoire à l'hôpital de l'Université de Washington (Seattle), ce qui lui permet de consacrer tout son temps au traitement de la douleur aiguë. « Je ne fais plus jamais d'anesthésie. Mon rôle consiste à m'assurer que les patients opérés ne souffrent pas. Un patient satisfait demande moins de soins, coûte moins cher et reste moins longtemps à l'hôpital. Il devient ainsi un porte-parole enthousiaste de notre hôpital, ce qui, dans le système compétitif américain, constitue un atout important », explique le Dr Ready. « Pour toutes ces raisons, l'idée d'un service consacré exclusivement au traitement de la douleur aiguë a été facilement acceptée par les administrateurs de notre établissement. » Ce concept s'étend aussi au Canada, où de tels services com-

encent à voir le jour. L'idée passe d'autant mieux qu'elle ne demande pas la mise en place d'appareils sophistiqués et coûteux et que des médicaments efficaces existent depuis longtemps. Qu'il s'agisse des analgésiques non stéroïdiens (comme l'aspirine) ou des opiacés (comme la morphine), les molécules utilisées sont bien connues des médecins, peu chères et relativement faciles d'emploi.

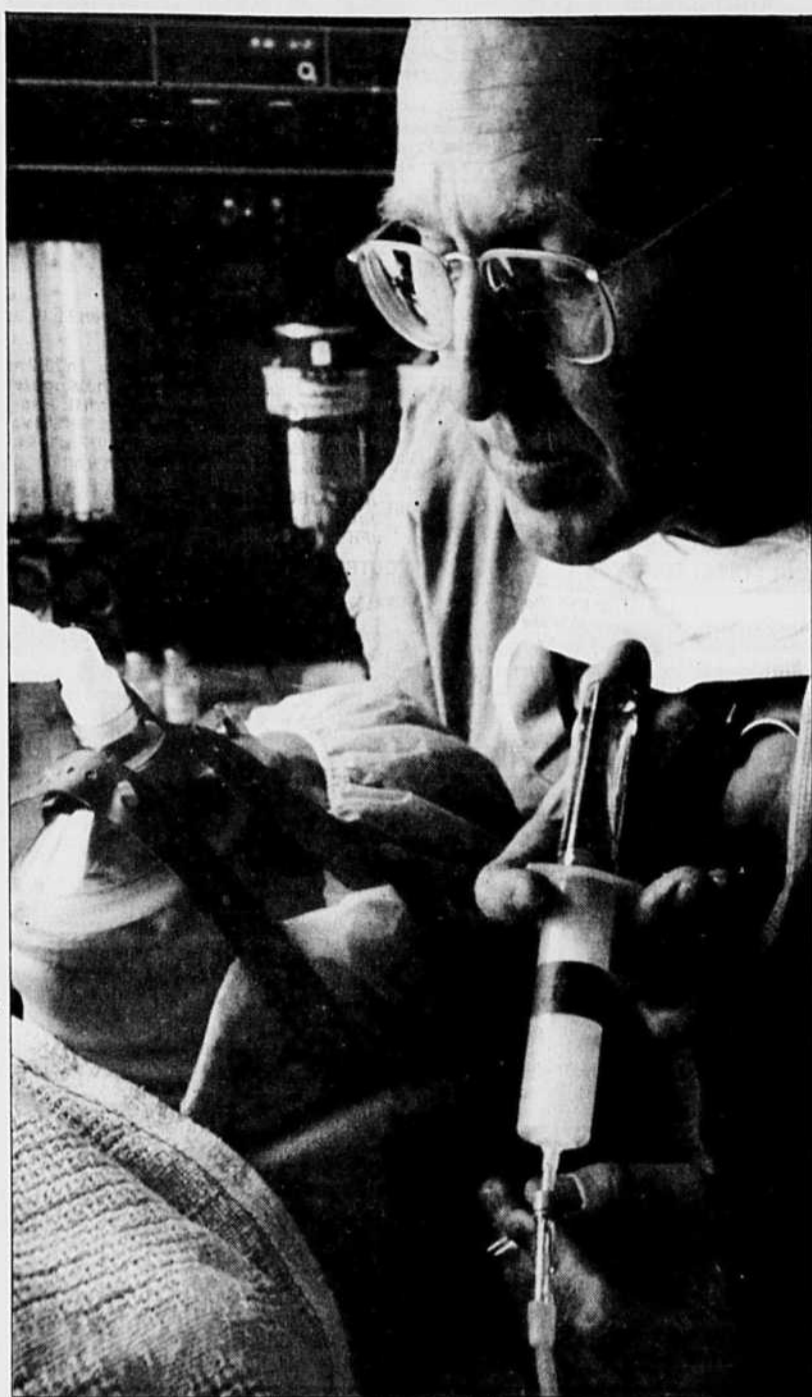
Un changement radical

La grande révolution survenue ces dernières années dans ce domaine n'a jamais fait la une des journaux car elle ne constitue pas une prouesse médicale susceptible de captiver l'imagination du public. Et pourtant, l'analgésie contrôlée par le patient ou ACP (PCA en anglais) représente un changement de mentalité qui a transformé la vie des personnes qui doivent subir une opération douloureuse.

Généralement, le chirurgien ou l'anesthésiste prescrit un analgésique administré une fois toutes les trois ou quatre heures si le patient dit avoir mal. Chaque patient réagissant de façon très individuelle à la douleur, la dose prescrite ne correspond pas toujours aux besoins. Trop souvent, par crainte d'utiliser une dose trop forte de morphine, le patient n'est pas soulagé de façon adéquate. Forcées de respecter la prescription, les infirmières ne peuvent satisfaire le patient et ainsi personne n'est heureux du résultat.

Grâce à de nouvelles pompes, les patients peuvent aujourd'hui s'administrer eux-mêmes la dose d'analgésique dont ils ont besoin pour se sentir bien simplement en poussant un bouton. Le patient ne dépend plus d'une infirmière qui est souvent débordée de travail. Ce sentiment de contrôle réduit l'anxiété du patient, ce qui est déjà un moyen efficace de réduire la douleur.

Donner le contrôle aux patients représente une idée tellement nouvelle que le personnel médical est au départ généralement réticent. Le Dr Michael English, de l'Hôpital général de Montréal, a dû se battre pour convaincre les administrateurs, les pharmaciens et le personnel infirmier de l'intérêt de l'ACP. « Mais



lorsque les infirmières voient à quel point l'analgésie contrôlée par le patient est efficace et sans danger, et combien elle leur facilite le travail, elles deviennent vite très enthousiastes. Leur collaboration se révèle d'ailleurs essentielle pour réussir cette révolution de l'analgésie postopératoire », affirme le Dr English.

Il faut aussi rassurer les patients et leur expliquer qu'il n'existe aucun risque de surdosage puisque la pompe est programmée pour n'autoriser les injections qu'une fois toutes les dix minutes. Si la morphine est utilisée, ils doivent savoir qu'une dépendance psychologique est pour ainsi dire impossible. « Nous insistons aussi sur le fait qu'ils ne doivent pas s'attendre à la disparition complète de leur douleur, mais qu'ils peuvent espérer un soulagement tel qu'ils ne souffriront plus. Dans ces conditions, nous avons obtenu, dans une étude effectuée à l'Hôpital général de Montréal, un taux de satisfaction de 84 % ». Et comme le précise le Dr English, certains des insatisfaits n'utilisaient pas la pompe convenablement, le plus souvent par peur — injustifiée — de surdosage.

Le Dr English fut le premier au Canada, en 1980, à tenter l'aventure de l'ACP. Il dispose aujourd'hui, après de longues batailles administratives et grâce en partie à une donation de la famille Steinberg, de vingt pompes. Il en aurait besoin de plus de cent pour répondre aux besoins! À l'opposé, lorsque le Dr Ready a présenté l'idée des pompes pour ACP aux administrateurs de son hôpital à Seattle, ils ont vite réalisé l'intérêt financier de l'ACP et lui ont demandé combien il en voulait. Autre pays, autres moeurs.

À l'Hôtel-Dieu de Montréal, l'anesthésiste en chef, le Dr Robert Desjardins, essaie depuis deux ans de convaincre l'administration de trouver l'argent nécessaire. Mais dans le système canadien, cela signifie qu'il faudra réduire ailleurs. Un exercice toujours difficile à réaliser, puisque tous les services hospitaliers vivent le plus souvent près du seuil de la

pauprété. « Je sais que dans certains hôpitaux, des anesthésistes ont sorti l'argent de leur poche pour acheter des pompes », déclare le Dr Desjardins. C'est un geste qui a sûrement été apprécié mais qui ne peut constituer une solution réaliste au problème complexe du sous-financement des hôpitaux.

Dans le traitement de la douleur aiguë, la morphine constitue l'un des analgésiques les plus utilisés. C'est un produit peu coûteux et efficace pour soulager les douleurs sévères. Connue depuis longtemps, elle existe aujourd'hui sous toutes les formes possibles d'administration : intraveineuse, orale, sous-cutanée, intranasale, en suppositoire, etc.

« Lorsque nous avons décidé d'établir à l'Hôtel-Dieu de Montréal un protocole standard pour le traitement de la douleur des grands brûlés, nous avons opté pour la morphine », raconte Manon Choinière, une des personnes à l'origine de ce protocole. « Nous pouvons soulager adéquatement la grande majorité de ces patients durant des semaines ou des mois sans qu'une dépendance psychologique se développe. »

Cet opiacé demeure aussi la molécule de choix, recommandée d'ailleurs par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), contre les douleurs cancéreuses. « La morphine nous permet de soulager près de 80 % des patients qui souffrent à cause de leur cancer, précise le Dr Paul Sloan de l'hôpital Royal Victoria de Montréal. « Il existe des effets secondaires, les plus fréquents étant la nausée et la constipation. Mais il est faux de dire que les patients soulagés par la morphine sont confus et que la plupart développent une tolérance obligeant à augmenter les doses, s'insurge le Dr Sloan. Bien souvent les modifications de doses sont nécessaires parce que la maladie évolue et que la douleur augmente. Il est malheureux que la morphine soit entourée d'autant de mythes car il s'agit sûrement du médicament le plus important pour assurer le soulagement des patients cancéreux. »

La thalidomide pourrait bien servir encore

LA THALIDOMIDE, ce sédatif que l'on prescrivait aux femmes enceintes et qui est responsable de la naissance de milliers de phocomèles au cours des années 50 et 60, pourrait bien renaître et servir au traitement d'une des principales complications rencontrées dans les transplantations de moelle épinière.

Les médecins réalisent des tests

en utilisant la thalidomide contre un mal potentiellement mortel pour les greffés. Ce mal consiste en une attaque par le produit greffé, en l'occurrence la moelle, sur l'organisme du bénéficiaire. À l'université John Hopkins de Boston, on a traité à la thalidomide 44 patients souffrant de ce mal potentiellement mortel. Chez 14 patients, le mal est tota-

lement disparu, tandis que 12 autres ont obtenu un soulagement notable.

Cette maladie représente la principale complication à survenir chez les personnes recevant une greffe de la moelle pour combattre un cancer du sang. Les cellules de la nouvelle moelle s'attaquent en effet à l'organisme du récipiendaire. Cette maladie épaissit les tissus cutanés, ren-

dant les mouvements difficiles. D'autres symptômes peuvent apparaître, notamment la cécité, des ulcères à la bouche et la perte des dents. Environ la moitié de ceux qui en sont frappés en meurent, souvent d'infection. La maladie frappe environ 40 pour cent des patients qui survivent au moins 100 jours après la greffe.

Trop de mythes entourent encore l'utilisation de la morphine

DANS le traitement de la douleur aiguë, la morphine constitue l'un des analgésiques les plus utilisés. C'est un produit peu coûteux et efficace pour soulager les grandes douleurs. Connue depuis longtemps, elle existe aujourd'hui sous toutes les formes possibles d'administration : intraveineuse, orale, sous-cutanée, intranasale, en suppositoire, etc.

« Lorsque nous avons décidé d'établir à l'Hôtel-Dieu de Montréal un protocole standard pour le traitement de la douleur des grands brûlés, nous avons opté pour la morphine », explique Manon Choinière, une des personnes à l'origine de ce protocole. « Nous pouvons soulager adéquatement la grande majorité de

ces patients durant des semaines ou des mois sans qu'une dépendance psychologique ne se développe. »

Cet opiacé demeure aussi la molécule de choix, recommandée d'ailleurs par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), contre les douleurs cancéreuses. « La morphine nous permet de soulager près de 80 % des patients qui souffrent à cause de leur cancer, précise le Dr Paul Sloan de l'hôpital Royal Victoria de Montréal. « Il existe des effets secondaires, les plus fréquents étant la nausée et la constipation. Mais il est faux de dire que les patients soulagés par la morphine sont confus et que la plupart développent une tolérance obligeant à augmenter les doses. »

LES ANNONCES CLASSEES 286-1200

Index des principales rubriques

100-199 IMMOBILIER RESIDENTIEL	MARCHANDISES (suite)
100 Achats-vente	318 Mobilier de bureau et acc.
101 Propriétés à vendre	320 Ameublement
102 Condominiums et co-propriétés	335 Bois de foyer
103 Propriétés à revenus	350 Animaux
104 Locations	
105 Locations de Montréal	400-499 OFFRES D'EMPLOI
106 Locations de l'Est	401 Postes cadre et professionnel
107 Locations de l'Ouest	402 Éducation
108 Locations de l'Atlantique	403 Santé + serv. communautaires
109 Locations de l'Amérique du Nord	404 Secteur culturel
110 Locations de l'Europe	405 Secteur informatique
111 Locations de l'Asie	406 Secteur vente
112 Locations de l'Australie	407 Restaurants et hôtellerie
113 Locations de l'Amérique du Sud	440 Services domestiques
114 Locations de l'Amérique centrale	455 Emplois partiels + saisonniers
115 Locations de l'Amérique du Nord	
116 Locations de l'Amérique du Sud	500-599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
117 Locations de l'Amérique centrale	501 Occasions d'affaires
118 Locations de l'Amérique du Nord	508 Services financiers
119 Locations de l'Amérique du Sud	510 Comptabilité
120 Locations de l'Amérique centrale	512 Déclaration d'impôts
121 Locations de l'Amérique du Nord	515 Informatique et bureautique
122 Locations de l'Amérique du Sud	520 Préparation de C.V.
123 Locations de l'Amérique centrale	522 Traitement de texte
124 Locations de l'Amérique du Nord	523 Traduction, rédaction
125 Locations de l'Amérique du Sud	529 Services professionnels
126 Locations de l'Amérique centrale	530 Cours
127 Locations de l'Amérique du Nord	540 Santé
128 Locations de l'Amérique du Sud	542 Massothérapie
129 Locations de l'Amérique centrale	543 Psychothérapie
130 Locations de l'Amérique du Nord	544 Croissance personnelle
131 Locations de l'Amérique du Sud	546 Cartomancie, astrologie
132 Locations de l'Amérique centrale	550 Voyages
133 Locations de l'Amérique du Nord	555 Garderie
134 Locations de l'Amérique du Sud	560 Entretien, rénovation
135 Locations de l'Amérique centrale	564 Décoration intérieure
136 Locations de l'Amérique du Nord	570 Terrassement, paysagistes
137 Locations de l'Amérique du Sud	575 Déménagement
138 Locations de l'Amérique centrale	
139 Locations de l'Amérique du Nord	600-699 VEHICULES
140 Locations de l'Amérique du Sud	675 Bateaux, yachts, véhicules
141 Locations de l'Amérique centrale	695 Automobiles

LES ANNONCES CLASSEES DU DEVOIR

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 A 16H00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: **286-1200**

Télex: **286-8198**

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes Montréal, H2Y 3S6

101 Propriétés à vendre

NOUVEAU-BORDEAUX, luxueux cottage neuf, boul. Gouin/L'Acadie, prix avantageux. Révis 334-2888.

OUTREMONT, cottage luxueux détaché, paves, 2 foyers, 5 chambres, 726 000\$. 277-0259

OUTREMONT, exceptionnel, direct du proprio, condo 7 1/2 étages, très beaux, métro. 180 000\$. 272-4839 (message)

PEDMONT, maison de prestige, élégante Tudor, 35 000 p.c., paysager, 3 c.c., 5 1/2 b., 4 foyers, 650 000\$. Aussi maison sur mesure, 227-1412, 227-2099

SANS AGENT: Professionnel en cessation d'activité achète tout, vente avant 15 mai, splendide résidence, Vieux-Longueuil. Évaluation bancaire 377 000\$. Prix 277 000\$. 679-9971

ST-CHARLES DE MANDEVILLE, maison aluminium, 5 1/2 étages, terrain 100 x 100, 2 cabanons, meubles, appareils élect., literie incl., accès au Lac Maskinongé, belle plage, 40 000\$. 725-7190

ST-JANVIER triplex neuf, 2 ans, 210 000\$. 648-5359, 648-5349

103 Condominiums Co-propriétés

SANCTUAIRE PHASE 3
QUALITÉ DE VIE EXTRAORDINAIRE

Venez habiter avec des professionnels, des gens d'affaires et des artistes. Superbe condo, 1 ch. c., bain tourbillon, terrasse, stat. intérieur, sécurité 24h.

JEAN-MARC CHAPUT
343-3824

07-05-92

105 Propriétés à revenus

ST-EUSTACHE 8 log 4 x 4 1/2, 4 x 5 1/2, élect. locale, rev. 43 560\$. Négociable, autour de 65 rev.

ST-EUSTACHE 10 log, construction '88, avec foyer, tous loués. Prix 459 500\$. A rénover.

ST-EUSTACHE 4 log 1 x 8 1/2, 3 x 1/2, idéal prop. occupant.

ST-EUSTACHE 6 x 4 1/2, const. '87, détaché tout brique, 1 b. situé, doit abso. vendre.

DEUX-MONTAGNES triplex const. '91, 3 x 5 1/2, avec foyer, idéal prop. occupant.

ROGER LEVEQUE 472-7220
RE/MAX V.P.R. INC. CTR.

115 Extérieur de Montréal

BORD DE L'EAU, Pointe-à-Claire, idéal prop. bateau, bung., 8 pces, piscine, chauffage, terrain 28 100 p.c., 2 garages, doubles - imm. RÉALITÉ, Gilles Roby, 974-1717

BORD DE L'EAU
MAISON DE PRESTIGE

ST-LUC (20 min. Mt.) navigable, à ciel ouvert, en pierre, fenêtres à manivelle, foyer au salon, 4 c.c., planchers bois franc, garage, const. '88, terrain 170 x 190. 514-346-6623.

HULL Superbe meublé, quartier patrimonial. Terme variable. 819-771-0944

RAWDON, maison à l'étage, 4 + 3 chambres, 2 s/bains, sous-sol aménagé, véranda, grand terrain.
514-834-4586

SAINT-LAZARE

Projet de prestige, 2 cottages neufs, chics et modernes, 3 et 4 ch. c. Architecture exclusive, décorée avec goût, finition de qualité supérieure. Thermo-pompe, air climatisé, garage double. Taxes basses.
214 000\$ et 220 000\$
1456 rue des Cascades sur rendez-vous.
455-3313, 424-2271

101 Propriétés à vendre

MONT ST-HILAIRE
PROPRIÉTÉ DÉCO - PIÈCES

4 c.c., grandes pièces éclairées, s/fam., s/sol.

CÉLINE BERGERON 467-2638
LA CAPITALE MAITRE COURTIER INC.

07-05-92

À vous de jouer.

Un 5 à 7 à la volée.
Un 8 à 9, c'est pas volé!
En simple ou en double,
le badminton, c'est tout simple!

PARTICIPATION

101 Visites libres

COPROP: Plateau Mt-Royal, 5145 Fabre. Magnifique app 900 p.c. 3e étage, tout rénové, très éclairé, 1 ch. fermée, 115 000\$. Dim. de 13h à 16h. 525-4344

MAGNIFIQUE CONDO: Outremont adj. 3e étage, très ensoleillé, foyer, terrasse 189 000\$. A voir absolument! 270-5551

103 Condominiums Co-propriétés

PREMIER HOPITAL
MAISONNEUVE-RESEMONT

Condominium de prestige, tout du Métro, 6ème étage, vue dégagée et superbe sur ville et bois protégé. Intérieur 1 500 p.c. plus terrasse près de 400 p.c., 2 s/bains, 2 garages inférieurs. Tous services incluant saunas, piscines intérieure et extérieure, bain tourbillon, salle d'exercices. Construction de qualité, conciergerie résident, copropriétaires responsables, sécurité, confort, proximité de toutes activités. Libre immédiatement. Prix 210 000\$. Sur rendez-vous. Jour: 987-3838, soir: 388-2704

105 Propriétés à revenus

BOUL. ST-JOSEPH
IDÉAL PROFESSIONNEL

Près métro, 4 x 4 1/2, 1 x 8 1/2 + bureau au s/sol. Revenu 42 600 \$. Prix 389 000 \$.

NORMAND 845-2781
LE PERMANENT CTR

07-05-92

115 Extérieur de Montréal

MONT STE-ANNE
VAL DES NEIGES
PRIX RÉDUIT

Tout équipé, 2 ch. c., 1 s/bain. À 1 km des pistes, près du golf, navette, centre sportif. Vue sur le mont.

(819) 353-2612

07-05-92

101 Propriétés à vendre

VALMONT (St-Jérôme) bungalow 26 x 60 p.c., const. neuve, s/sol fin, 2 b. c., combustion, asp. central, 987 d'alarme, bain à remous, plancher de bois franc. 514-431-8931 ou 514-436-8468. Dominic. 756-8833

101 Propriétés à vendre

A VOIR! D.D.O., cott. moderne tout briques, gar. x 2, a/c, 4 c.c., asp. central, s/sol semi-fin, gar./robe de chambre, foyer, patio ++ extra. 683-9710

103 Condominiums Co-propriétés

QUÉBEC 8156, beaux 6 x 3 1/2, très bonne condition, par le propriétaire. 1-819-322-2902 après 18h

REPENTIGNY, 18 logements tous, 1980. Revenu annuel 07-92. 88 560\$. Prix 710 000\$. 649-1219

REPENTIGNY: 8 logements, grands 4 1/2, revenu 41 700\$, 359 000\$. 471-9636

RUE STE-CATHERINE 28 log + 1 terrasse, revenu annuel 100 704\$, tous loués. M. St-Onge. 455-9904

105 Propriétés à revenus

ACHETONS immeubles en difficulté, association pos. H. Gingras, 285-8868

CENTRE-VILLE, face à Radio-Canada, 8 grands logements, immeuble tout détaché, revenus 58 200\$. Prix 550 000\$. 667-5193

L.D.R., 6 logs, 2 commerces, revenus 51 500\$. S.V.P. Pas d'agents! 1-763-0663

105 Propriétés à revenus

ST-JÉRÔME, 7 logements, dté. 90, garage, bien situé, beau site, rev. 39 660\$. 2 Place Nicholas 320 000\$. Prop. Gilles Feland. 256-5092, soir 492-5723

ST-ANNE-DES-PLAINES, 2x2x6 de 4 1/2, const. '89, rev. 29 580\$. 474-1674

115 Extérieur de Montréal

TROIS-RIVIÈRES OUEST
Deux 32 logements, idéal pour investisseur. Construction de qualité 1981, classe 31, revenus dépassant 139 000 \$ chacun. AUSSI 0.5 million p.c. de terrain prêt à construire. Prop info: Laurent J. Deshaies (819) 374-1386

07-05-92

LES ANNONCES CLASSEES 286-1200

135 Terrains

Trois-Rivières

- Terrain à vendre, 1,6 million de pi. ca., 0,85 \$/pi. ca.
- Situé à l'intersection des autoroutes 40 et 55 à l'intérieur du développement DOMAINE DE TOURNAI aux limites du futur CENTRE D'ACHATS SUPRA RÉGIONAL (dont la construction doit débuter en 1993)
- Terrain peut être vendu en bloc ou en parties de 10 500 pi. ca.

(819) 377-2414

132 Chalets

Grands chalets à vendre ou loc. au Cerf, grand l'hôtel 127-1000.

LANAUDIÈRE, chalet 4 pièces, St-Gabriel-de-Brandon, hôte 41 ans, terrain boisé, bordé par le lac sur 2 côtés, grande page de sable, à voir. 433-4377, 1-835-1032

MAGOG mini-domaine, bord du lac Louisa, 325 000 \$ 1-819-847-2350.

PREV RIMOUSKI, St-Fabien-sur-mer, bord de mer, très beau site tranquille, terrain 55 x 170. A voir 418-869-2713.

ST-DONAT, lac La Montagne Noire, chalet style suisse, rénové au complet en 90, à 100 pi. lac, chauff. élec. 50 000 \$ 433-5223

ST-OURS et **ST-DENS**, 2 chalets meublés, bord Richelieu, terrain paysager 651-5342, 1-785-3049

121 Cantons de l'Est

300 PI. SUR LAC, 15 minutes d'Orford ou Sherbrooke. Viceroy 4 1/2 pièces, foyer mur briques. Privé, 105 000 \$ ferme. 819-366-5667 Charles ou 819-346-6954

CANTONS DE L'EST

Près de Magog, site enchanteur, domaine superbe de 36 acres. Ménage pour chalet, écurie, équipement inclus. Remise de voitures. Maison de style, piscine intérieure, garage double. Construction doit débuter en 1993. 819-346-4527

ENTRE Bromont et Cowansville, maison familiale de campagne, terrain 145 x 350. Thermopompe, foyer, paysagé, 96 000 \$ 389-7412.

LAC BRÔME MANOIR INVERNESS Égoutte copropriété de style lyonnais, dans zone assemblée hivernale 1 100 pi. ca. plus terrasse, 2 c.c., 1 1/2 points, 5 appartements ménages, foyer, grands rangements. Tous services incluant 2 piscines, marina, tennis, entretien extérieur. Copropriétés soignées, confort, sécurité, tranquillité. À voir de 30 minutes de centres de ski, golf en développement en annexe. Loin 43000 \$ Libre immédiatement. Prix 125 000 \$ Sur rendez-vous. Jour 927-3834, soir 388-2704.

121 Cantons de l'Est

LAC MAGOG: Cottage 2 pbs, 2 ét. 7 acres, accès lac. 149 000 \$ Agents à obtenir. (514) 263-8511

VOUS cherchez un site possible? Terrain de 10 acres avec maison 24' x 60' et garage 24' x 32'. Terrain aménagé avec lac et bassin, possibilité de garder des vaches. Beau ruisseau qui coule à l'intérieur. Prix à discuter pour la moitié de l'investissement. Région de Coaticook. 819-844-2418

130 Maisons de campagne

LAC BRÔME maison presque centenaire 125 pi. sur le lac 4. c.c., foyer au salon, combustion lente, solarium.

179 000 \$ SERGE LACAILLE BUR: 441-1280 RES: 651-8331

130 Maisons de campagne

LA CÔTE, maison moderne, écurie, manège ext., 41 acres boisés, 10 min. port Champlain, à louer ou à vendre. 1200 \$/mois. 537-0879

ST-DENIS-SUR-RICHELIEU terre 108 acres, drainée, services d'aqueduc, pas de petite érablière. 787-2544, op. 15h

ST-THÉODORE D'ACTION, belle maison de campagne, 4 chambres à coucher, 3 1/2 bain, grande cuisine, armoires chinées, grande salle à diner, 3/401 fin, bureau, garage 16 x 20, piscine ciblée 12 x 16 avec chalet, étape 90 x 24, 4 grandes stables, terrain 50 x 208, 1546-7187 fin sem. ou après 17h.

TERRE 425 acres, plantation de 25 300 arbres, maison meublée de 15 ans avec foyer, Notre-Dame-de-Ham, très belle vue, 25 km de Victoriaville, 100 000 \$, le plus à l'ouest de Victoriaville 514-747-8136

TERRE et terrains disponibles partout au Québec, consultez la revue.

Terres et terrains du Québec Disponible en kiosque. 514-448-4751.

130 Maisons de campagne

ATTENTION! Cantons de l'Est 50 min. Belle maison lyonnaise, entièrement rénovée, sur domaine 35 acres. Égoutte, route, avec vue sur grande rivière traversant la propriété, piscine, 3 c.c., 2 1/2 bain, 3 foyers, cuisine créuse, potager complet + extra. 100 000 \$ ferme. Références (514) 281-7446

CANADIENNE, en pierre des champs, près d'Orford, 12 uns, 3 1/2 bain, foyer, garage, 5 acres, 160 000 \$. 819-846-4370

ENTRÉE: Ste-Marguerite de Lingwick Bungalow 77, 28 X 42, pièce des champs, planches bois franc, 3/401 fin, terrain 1 acre, très belle vue, taxes moins de 5000 \$. Prix 51 500 \$ + Post 150 acres (819) 877-2300

ST-ANICET Ferme 104 acres avec écurie, 105 000 \$ inf. 1-377-4177

130 Maisons de campagne

LA CÔTE, maison moderne, écurie, manège ext., 41 acres boisés, 10 min. port Champlain, à louer ou à vendre. 1200 \$/mois. 537-0879

ST-DENIS-SUR-RICHELIEU terre 108 acres, drainée, services d'aqueduc, pas de petite érablière. 787-2544, op. 15h

ST-THÉODORE D'ACTION, belle maison de campagne, 4 chambres à coucher, 3 1/2 bain, grande cuisine, armoires chinées, grande salle à diner, 3/401 fin, bureau, garage 16 x 20, piscine ciblée 12 x 16 avec chalet, étape 90 x 24, 4 grandes stables, terrain 50 x 208, 1546-7187 fin sem. ou après 17h.

TERRE 425 acres, plantation de 25 300 arbres, maison meublée de 15 ans avec foyer, Notre-Dame-de-Ham, très belle vue, 25 km de Victoriaville, 100 000 \$, le plus à l'ouest de Victoriaville 514-747-8136

TERRE et terrains disponibles partout au Québec, consultez la revue.

Terres et terrains du Québec Disponible en kiosque. 514-448-4751.

130 Maisons de campagne

ATTENTION! Cantons de l'Est 50 min. Belle maison lyonnaise, entièrement rénovée, sur domaine 35 acres. Égoutte, route, avec vue sur grande rivière traversant la propriété, piscine, 3 c.c., 2 1/2 bain, 3 foyers, cuisine créuse, potager complet + extra. 100 000 \$ ferme. Références (514) 281-7446

CANADIENNE, en pierre des champs, près d'Orford, 12 uns, 3 1/2 bain, foyer, garage, 5 acres, 160 000 \$. 819-846-4370

ENTRÉE: Ste-Marguerite de Lingwick Bungalow 77, 28 X 42, pièce des champs, planches bois franc, 3/401 fin, terrain 1 acre, très belle vue, taxes moins de 5000 \$. Prix 51 500 \$ + Post 150 acres (819) 877-2300

ST-ANICET Ferme 104 acres avec écurie, 105 000 \$ inf. 1-377-4177

130 Maisons de campagne

LA CÔTE, maison moderne, écurie, manège ext., 41 acres boisés, 10 min. port Champlain, à louer ou à vendre. 1200 \$/mois. 537-0879

ST-DENIS-SUR-RICHELIEU terre 108 acres, drainée, services d'aqueduc, pas de petite érablière. 787-2544, op. 15h

ST-THÉODORE D'ACTION, belle maison de campagne, 4 chambres à coucher, 3 1/2 bain, grande cuisine, armoires chinées, grande salle à diner, 3/401 fin, bureau, garage 16 x 20, piscine ciblée 12 x 16 avec chalet, étape 90 x 24, 4 grandes stables, terrain 50 x 208, 1546-7187 fin sem. ou après 17h.

TERRE 425 acres, plantation de 25 300 arbres, maison meublée de 15 ans avec foyer, Notre-Dame-de-Ham, très belle vue, 25 km de Victoriaville, 100 000 \$, le plus à l'ouest de Victoriaville 514-747-8136

TERRE et terrains disponibles partout au Québec, consultez la revue.

Terres et terrains du Québec Disponible en kiosque. 514-448-4751.

130 Maisons de campagne

ATTENTION! Cantons de l'Est 50 min. Belle maison lyonnaise, entièrement rénovée, sur domaine 35 acres. Égoutte, route, avec vue sur grande rivière traversant la propriété, piscine, 3 c.c., 2 1/2 bain, 3 foyers, cuisine créuse, potager complet + extra. 100 000 \$ ferme. Références (514) 281-7446

CANADIENNE, en pierre des champs, près d'Orford, 12 uns, 3 1/2 bain, foyer, garage, 5 acres, 160 000 \$. 819-846-4370

ENTRÉE: Ste-Marguerite de Lingwick Bungalow 77, 28 X 42, pièce des champs, planches bois franc, 3/401 fin, terrain 1 acre, très belle vue, taxes moins de 5000 \$. Prix 51 500 \$ + Post 150 acres (819) 877-2300

ST-ANICET Ferme 104 acres avec écurie, 105 000 \$ inf. 1-377-4177

130 Maisons de campagne

LA CÔTE, maison moderne, écurie, manège ext., 41 acres boisés, 10 min. port Champlain, à louer ou à vendre. 1200 \$/mois. 537-0879

ST-DENIS-SUR-RICHELIEU terre 108 acres, drainée, services d'aqueduc, pas de petite érablière. 787-2544, op. 15h

ST-THÉODORE D'ACTION, belle maison de campagne, 4 chambres à coucher, 3 1/2 bain, grande cuisine, armoires chinées, grande salle à diner, 3/401 fin, bureau, garage 16 x 20, piscine ciblée 12 x 16 avec chalet, étape 90 x 24, 4 grandes stables, terrain 50 x 208, 1546-7187 fin sem. ou après 17h.

TERRE 425 acres, plantation de 25 300 arbres, maison meublée de 15 ans avec foyer, Notre-Dame-de-Ham, très belle vue, 25 km de Victoriaville, 100 000 \$, le plus à l'ouest de Victoriaville 514-747-8136

TERRE et terrains disponibles partout au Québec, consultez la revue.

Terres et terrains du Québec Disponible en kiosque. 514-448-4751.

130 Maisons de campagne

ATTENTION! Cantons de l'Est 50 min. Belle maison lyonnaise, entièrement rénovée, sur domaine 35 acres. Égoutte, route, avec vue sur grande rivière traversant la propriété, piscine, 3 c.c., 2 1/2 bain, 3 foyers, cuisine créuse, potager complet + extra. 100 000 \$ ferme. Références (514) 281-7446

CANADIENNE, en pierre des champs, près d'Orford, 12 uns, 3 1/2 bain, foyer, garage, 5 acres, 160 000 \$. 819-846-4370

ENTRÉE: Ste-Marguerite de Lingwick Bungalow 77, 28 X 42, pièce des champs, planches bois franc, 3/401 fin, terrain 1 acre, très belle vue, taxes moins de 5000 \$. Prix 51 500 \$ + Post 150 acres (819) 877-2300

ST-ANICET Ferme 104 acres avec écurie, 105 000 \$ inf. 1-377-4177

130 Maisons de campagne

LA CÔTE, maison moderne, écurie, manège ext., 41 acres boisés, 10 min. port Champlain, à louer ou à vendre. 1200 \$/mois. 537-0879

ST-DENIS-SUR-RICHELIEU terre 108 acres, drainée, services d'aqueduc, pas de petite érablière. 787-2544, op. 15h

ST-THÉODORE D'ACTION, belle maison de campagne, 4 chambres à coucher, 3 1/2 bain, grande cuisine, armoires chinées, grande salle à diner, 3/401 fin, bureau, garage 16 x 20, piscine ciblée 12 x 16 avec chalet, étape 90 x 24, 4 grandes stables, terrain 50 x 208, 1546-7187 fin sem. ou après 17h.

TERRE 425 acres, plantation de 25 300 arbres, maison meublée de 15 ans avec foyer, Notre-Dame-de-Ham, très belle vue, 25 km de Victoriaville, 100 000 \$, le plus à l'ouest de Victoriaville 514-747-8136

TERRE et terrains disponibles partout au Québec, consultez la revue.

Terres et terrains du Québec Disponible en kiosque. 514-448-4751.

130 Maisons de campagne

ATTENTION! Cantons de l'Est 50 min. Belle maison lyonnaise, entièrement rénovée, sur domaine 35 acres. Égoutte, route, avec vue sur grande rivière traversant la propriété, piscine, 3 c.c., 2 1/2 bain, 3 foyers, cuisine créuse, potager complet + extra. 100 000 \$ ferme. Références (514) 281-7446

CANADIENNE, en pierre des champs, près d'Orford, 12 uns, 3 1/2 bain, foyer, garage, 5 acres, 160 000 \$. 819-846-4370

ENTRÉE: Ste-Marguerite de Lingwick Bungalow 77, 28 X 42, pièce des champs, planches bois franc, 3/401 fin, terrain 1 acre, très belle vue, taxes moins de 5000 \$. Prix 51 500 \$ + Post 150 acres (819) 877-2300

ST-ANICET Ferme 104 acres avec écurie, 105 000 \$ inf. 1-377-4177

130 Maisons de campagne

LA CÔTE, maison moderne, écurie, manège ext., 41 acres boisés, 10 min. port Champlain, à louer ou à vendre. 1200 \$/mois. 537-0879

ST-DENIS-SUR-RICHELIEU terre 108 acres, drainée, services d'aqueduc, pas de petite érablière. 787-2544, op. 15h

ST-THÉODORE D'ACTION, belle maison de campagne, 4 chambres à coucher, 3 1/2 bain, grande cuisine, armoires chinées, grande salle à diner, 3/401 fin, bureau, garage 16 x 20, piscine ciblée 12 x 16 avec chalet, étape 90 x 24, 4 grandes stables, terrain 50 x 208, 1546-7187 fin sem. ou après 17h.

TERRE 425 acres, plantation de 25 300 arbres, maison meublée de 15 ans avec foyer, Notre-Dame-de-Ham, très belle vue, 25 km de Victoriaville, 100 000 \$, le plus à l'ouest de Victoriaville 514-747-8136

TERRE et terrains disponibles partout au Québec, consultez la revue.

Terres et terrains du Québec Disponible en kiosque. 514-448-4751.

130 Maisons de campagne

ATTENTION! Cantons de l'Est 50 min. Belle maison lyonnaise, entièrement rénovée, sur domaine 35 acres. Égoutte, route, avec vue sur grande rivière traversant la propriété, piscine, 3 c.c., 2 1/2 bain, 3 foyers, cuisine créuse, potager complet + extra. 100 000 \$ ferme. Références (514) 281-7446

CANADIENNE, en pierre des champs, près d'Orford, 12 uns, 3 1/2 bain, foyer, garage, 5 acres, 160 000 \$. 819-846-4370

ENTRÉE: Ste-Marguerite de Lingwick Bungalow 77, 28 X 42, pièce des champs, planches bois franc, 3/401 fin, terrain 1 acre, très belle vue, taxes moins de 5000 \$. Prix 51 500 \$ + Post 150 acres (819) 877-2300

ST-ANICET Ferme 104 acres avec écurie, 105 000 \$ inf. 1-377-4177

130 Maisons de campagne

LA CÔTE, maison moderne, écurie, manège ext., 41 acres boisés, 10 min. port Champlain, à louer ou à vendre. 1200 \$/mois. 537-0879

ST-DENIS-SUR-RICHELIEU terre 108 acres, drainée, services d'aqueduc, pas de petite érablière. 787-2544, op. 15h

ST-THÉODORE D'ACTION, belle maison de campagne, 4 chambres à coucher, 3 1/2 bain, grande cuisine, armoires chinées, grande salle à diner, 3/401 fin, bureau, garage 16 x 20, piscine ciblée 12 x 16 avec chalet, étape 90 x 24, 4 grandes stables, terrain 50 x 208, 1546-7187 fin sem. ou après 17h.

TERRE 425 acres, plantation de 25 300 arbres, maison meublée de 15 ans avec foyer, Notre-Dame-de-Ham, très belle vue, 25 km de Victoriaville, 100 000 \$, le plus à l'ouest de Victoriaville 514-747-8136

TERRE et terrains disponibles partout au Québec, consultez la revue.

Terres et terrains du Québec Disponible en kiosque. 514-448-4751.

135 Terrains

PROJET DOMICILIAIRE STE-JULIENNE

DOMAINE DES TROIS LACS 1300 arpents

R. MONTMARQUETTE

RE/MAX 2000 INC. 975-1742

135 Terrains

BORD DE L'EAU, rivière des Mille Iles, St-Eustache 473-1529

MONTREAL NORD, bord de l'eau, 25 000 pi. ca. A. Garmeau, courtois 644-1021.

STE-MÉLANIE près Joliette route Bonar 85, 36 9 pi., air climatisé, terrain 4 1/2, 4 1/2, 116 étape, garage int. Confort sans pareil, lin du bruit. Quai à marina à proximité.

TERAIN 84 000 pi. avec maison, 2 plans d'eau, arbres matures, près d'un golf. 210 000 \$ 471-4495

TERAINS BOISÉS pour chasse ou chevreuil de 100 acres à 1500 acres, région Montval. 1-819-469-6154

TERRES et terrains disponibles partout au Québec, consultez la revue.

Terres et terrains du Québec Disponible en kiosque. 514-448-4751.

135 Terrains

BORD DE L'EAU, rivière des Mille Iles, St-Eustache 473-1529

MONTREAL NORD, bord de l'eau, 25 000 pi. ca. A. Garmeau, courtois 644-1021.

STE-MÉLANIE près Joliette route Bonar 85, 36 9 pi., air climatisé, terrain 4 1/2, 4 1/2, 116 étape, garage int. Confort sans pareil, lin du bruit. Quai à marina à proximité.

TERAIN 84 000 pi. avec maison, 2 plans d'eau, arbres matures, près d'un golf. 210 000 \$ 471-4495

TERAINS BOISÉS pour chasse ou chevreuil de 100 acres à 1500 acres, région Montval. 1-819-469-6154

TERRES et terrains disponibles partout au Québec, consultez la revue.

Terres et terrains du Québec Disponible en kiosque. 514-448-4751.

135 Terrains

BORD DE L'EAU, rivière des Mille Iles, St-Eustache 473-1529

MONTREAL NORD, bord de l'eau, 25 000 pi. ca. A. Garmeau, courtois 644-1021.

STE-MÉLANIE près Joliette route Bonar 85, 36 9 pi., air climatisé, terrain 4 1/2, 4 1/2, 116 étape, garage int. Confort sans pareil, lin du bruit. Quai à marina à proximité.

TERAIN 84 000 pi. avec maison, 2 plans d'eau, arbres matures, près d'un golf. 210 000 \$ 471-4495

TERAINS BOISÉS pour chasse ou chevreuil de 100 acres à 1500 acres, région Montval. 1-819-469-6154

TERRES et terrains disponibles partout au Québec, consultez la revue.

Terres et terrains du Québec Disponible en kiosque. 514-448-4751.

135 Terrains

BORD DE L'EAU, rivière des Mille Iles, St-Eustache 473-1529

MONTREAL NORD, bord de l'eau, 25 000 pi. ca. A. Garmeau, courtois 644-1021.

STE-MÉLANIE près Joliette route Bonar 85, 36 9 pi., air climatisé, terrain 4 1/2, 4 1/2, 116 étape, garage int. Confort sans pareil, lin du bruit. Quai à marina à proximité.

TERAIN 84 000 pi. avec maison, 2 plans d'eau, arbres matures, près d'un golf. 210 000 \$ 471-4495

TERAINS BOISÉS pour chasse ou chevreuil de 100 acres à 1500 acres, région Montval. 1-819-469-6154

TERRES et terrains disponibles partout au Québec, consultez la revue.

Terres et terrains du Québec Disponible en kiosque. 514-448-4751.

135 Terrains

BORD DE L'EAU, rivière des Mille Iles, St-Eustache 473-1529

MONTREAL NORD, bord de l'eau, 25 000 pi. ca. A. Garmeau, courtois 644-1021.

STE-MÉLANIE près Joliette route Bonar 85, 36 9 pi., air climatisé, terrain 4 1/2, 4 1/2, 116 étape, garage int. Confort sans pareil, lin du bruit. Quai à marina à proximité.

TERAIN 84 000 pi. avec maison, 2 plans d'eau, arbres matures, près d'un golf. 210 000 \$ 471-4495

TERAINS BOISÉS pour chasse ou chevreuil de 100 acres à 1500 acres, région Montval. 1-819-469-6154

TERRES et terrains disponibles partout au Québec, consultez la revue.

Terres et terrains du Québec Disponible en kiosque. 514-448-4751.

135 Terrains

BORD DE L'EAU, rivière des Mille Iles, St-Eustache 473-1529

MONTREAL NORD, bord de l'eau, 25 000 pi. ca. A. Garmeau, courtois 644-1021.

STE-MÉLANIE près Joliette route Bonar 85, 36 9 pi., air climatisé, terrain 4 1/2, 4 1/2, 116 étape, garage int. Confort sans pareil, lin du bruit. Quai à marina à proximité.

TERAIN 84 000 pi. avec maison, 2 plans d'eau, arbres matures, près d'un golf. 210 000 \$ 471-4495

TERAINS BOISÉS pour chasse ou chevreuil de 100 acres à 1500 acres, région Montval. 1-819-469-6154

TERRES et terrains disponibles partout au Québec, consultez la revue.

Terres et terrains du Québec Disponible en kiosque. 514-448-4751.

135 Terrains

BORD DE L'EAU, rivière des Mille Iles, St-Eustache 473-1529

MONTREAL NORD, bord de l'eau, 25 000 pi. ca. A. Garmeau, courtois 644-1021.

STE-MÉLANIE près Joliette route Bonar 85, 36 9 pi., air climatisé, terrain 4 1/2, 4 1/2, 116 étape, garage int. Confort sans pareil, lin du bruit. Quai à marina à proximité.

TERAIN 84 000 pi. avec maison, 2 plans d'eau, arbres matures, près d'un golf. 210 000 \$ 471-4495

TERAINS BOISÉS pour chasse ou chevreuil de 100 acres à 1500 acres, région Montval. 1-819-469-6154

TERRES et terrains disponibles partout au Québec, consultez la revue.

Terres et terrains du Québec Disponible en kiosque. 514-448-4751.

135 Terrains

BORD DE L'EAU, rivière des Mille Iles, St-Eustache 473-1529

MONTREAL NORD, bord de l'eau, 25 000 pi. ca. A. Garmeau, courtois 644-1021.

STE-MÉLANIE près Joliette route Bonar 85, 36 9 pi., air climatisé, terrain 4 1/2, 4 1/2, 116 étape, garage int. Confort sans pareil, lin du bruit. Quai à marina à proximité.

TERAIN 84 000 pi. avec maison, 2 plans d'eau, arbres matures, près d'un golf. 210 000 \$ 471-4495

TERAINS BOISÉS pour chasse ou chevreuil de 100 acres à 1500 acres, région Montval. 1-819-469-6154

TERRES et terrains disponibles partout au Québec, consultez la revue.

Terres et terrains du Québec Disponible en kiosque. 514-448-4751.

135 Terrains

BORD DE L'EAU, rivière des Mille Iles, St-Eustache 473-1529

MONTREAL NORD, bord de l'eau, 25 000 pi. ca. A. Garmeau, courtois 644-1021.

STE-MÉLANIE près Joliette route Bonar 85, 36 9 pi., air climatisé, terrain 4 1/2, 4 1/2, 116 étape, garage int. Confort sans pareil, lin du bruit. Quai à marina à proximité.

TERAIN 84 000 pi. avec maison, 2 plans d'eau, arbres matures, près d'un golf. 210 000 \$ 471-4495

TERAINS BOISÉS pour chasse ou chevreuil de 100 acres à 1500 acres, région Montval. 1-819-469-6154

TERRES et terrains disponibles partout au Québec, consultez la revue.

Terres et terrains du Québec Disponible en kiosque. 514-448-4751.

135 Terrains

BORD DE L'EAU, rivière des Mille Iles, St-Eustache 473-1529

MONTREAL NORD, bord de l'eau, 25 000 pi. ca. A. Garmeau, courtois 644-1021.

STE-MÉLANIE près Joliette route Bonar 85, 36 9 pi., air climatisé, terrain 4 1/2, 4 1/2, 116 étape, garage int. Confort sans pareil, lin du bruit. Quai à marina à proximité.

TERAIN 84 000 pi. avec maison, 2 plans d'eau, arbres matures, près d'un golf. 210 000 \$ 471-4495

TERAINS BOISÉS pour chasse ou chevreuil de 100 acres à 1500 acres, région Montval. 1-819-469-6154

TERRES et terrains disponibles partout au Québec, consultez la revue.

Terres et terrains du Québec Disponible en kiosque. 514-448-4751.

135 Terrains

BORD DE L'EAU, rivière des Mille Iles, St-Eustache 473-1529

MONTREAL NORD, bord de l'eau, 25 000 pi. ca. A. Garmeau, courtois 644-1021.

STE-MÉLANIE près Joliette route Bonar 85, 36 9 pi., air climatisé, terrain 4 1/2, 4 1/2, 116 étape, garage int. Confort sans pareil, lin du bruit. Quai à marina à proximité.

TERAIN 84 000 pi. avec maison, 2 plans d'eau, arbres matures, près d'un golf. 210 000 \$ 471-4495

TERAINS BOISÉS pour chasse ou chevreuil de 100 acres à 1500 acres, région Montval. 1-819-469-6154

TERRES et terrains disponibles partout au Québec, consultez la revue.

Terres et terrains du Québec Disponible en kiosque. 514-448-4751.

135 Terrains

BORD DE L'EAU, rivière des Mille Iles, St-Eustache 473-1529

MONTREAL NORD, bord de l'eau, 25 000 pi. ca. A. Garmeau, courtois 644-1021.

STE-MÉLANIE près Joliette route Bonar 85, 36 9 pi., air climatisé, terrain 4 1/2, 4 1/2, 116 étape, garage int. Confort sans pareil, lin du bruit. Quai à marina à proximité.

TERAIN 84 000 pi. avec maison, 2 plans d'eau, arbres matures, près d'un golf. 210 000 \$ 471-4495

TERAINS BOISÉS pour chasse ou chevreuil de 100 acres à 1500 acres, région Montval. 1-819-469-6154

TERRES et terrains disponibles partout au Québec, consultez la revue.

Terres et terrains du Québec Disponible en kiosque. 514-448-4751.

135 Terrains

BORD DE L'EAU, rivière des Mille Iles, St-Eustache 473-1529

MONTREAL NORD, bord de l'eau, 25 000 pi. ca. A. Garmeau, courtois 644-1021.

STE-MÉLANIE près Joliette route Bonar 85, 36 9 pi., air climatisé, terrain 4 1/2, 4 1/2, 116 étape, garage int. Confort sans pareil, lin du bruit. Quai à marina à proximité.

TERAIN 84 000 pi. avec maison, 2 plans d'eau, arbres matures, près d'un golf. 210 000 \$ 471-4495

TERAINS BOISÉS pour chasse ou chevreuil de 100 acres à 1500 acres, région Montval. 1-819-469-6154

TERRES et terrains disponibles partout au Québec, consultez la revue.

Terres et terrains du Québec Disponible en kiosque. 514-448-4751.

135 Terrains

BORD DE L'EAU, rivière des Mille Iles, St-Eustache 473-1529

MONTREAL NORD, bord de l'eau, 25 000 pi. ca. A. Garmeau, courtois 644-1021.

STE-MÉLANIE près Joliette route Bonar 85, 36 9 pi., air climatisé, terrain 4 1/2, 4 1

Henri Guillemin ou la passion de l'individu

Yves Florenne
Le Monde

AVEC un cœur trop à gauche pour ne pas croire à la justice, et une âme trop chrétienne pour douter de l'autre vie, Henri Guillemin était bien sûr d'avoir à affronter le jugement des morts qu'il avait élus pour ses justiciers, et parfois violemment châtiés sans les avoir, pour autant, beaucoup aimés. L'heure est donc venue, pour lui, de faire face à l'interrogatoire et au réquisitoire des ombres.

On imagine le procès bouleversant où peut l'appeler celle qui a été dénommée « Jeanne dite Jeanne d'Arc ». Elle se plaindra à lui de n'avoir été considérée — il en a fait l'aveu imprudent — que comme « sujet » pour « un grand truc de TV ». Et surtout, elle souffrira de ce qu'il ne lui a pas donné, ce qu'elle exige de nous tous : guère de justice, d'amour, de foi et moins encore de vérité. Pour lui, c'est grave. Est-ce plaidé, que de suggérer qu'à travers le « grand

truc » il avait surtout vu en elle le prétexte rêvé pour régler son compte à Michelet et à son « lyrisme insane » ? Alors, pour celui qui s'est voulu un historien, et qui fut, en tout cas, un écrivain, la rencontre avec le père de l'histoire risque de n'avoir pas le temps d'être orageuse, mais simplement et immédiatement foudroyante. Attention : alors qu'il se croyait dans l'histoire et militant pour elle, c'est en réalité contre la poésie — épopée, lyrisme, légende — et contre l'imagination, contre tout romantisme, que Guillemin se déclarait.

Attristé, blessé ou indigné devant cette tentative de destruction du seul héros incontestable et qui fut une femme, le lecteur n'était plus que stupéfié par celle qui visait le « truant qui s'est fait empereur », autrement dit Napoléon : l'aigle étoilé n'apparaissant, « tel quel », aux yeux du pamphlétaire que sous la forme d'un « petit chacal ». Mais le justicier délirant n'aura pas, Dieu merci, à comparaître devant quelque tribunal impérial. Pareillement à son M. de

Vigny, homme d'ordre et poète — où le poète se présente essentiellement sous les traits d'un « bouillier de cru » et d'un indicateur de police, — c'est par le silence qu'il sera répondu.

Un silence que par charité et amitié on aurait voulu pour imiter aujourd'hui. Ce qui devait être dit étant dit, c'est assez. À présent, Henri Guillemin, à son tour, n'est plus là pour se justifier comme il savait le faire, avec une bonne foi désarmante et une conviction où, parfois, se glissait une inquiétude. Et même davantage. Comment ne pas revoir, dans une lettre, ces mots soulignés deux fois : « J'ai eu tort » ?

C'est à tort aussi qu'on a dénoncé son œuvre et son dessein comme une entreprise de démolition. Plus modestement, il n'avait en vue qu'une entreprise de nettoyage. Par « passion de la connaissance » et goût de la vérité, il s'est donné pour tâche la démythification. Seulement, il n'a pas su voir que la vérité et la connaissance sont dans le mythe et la légende, chaque fois que s'y exprime

l'histoire, qui est la création d'un peuple. Alors qu'elles ne sont que faiblement, ou dérisoirement, dans les seuls petits faits vrais (dont certains, d'ailleurs, étaient faux). Dans la mesure même où l'homme l'intéressait plus que tout, il a pensé, non sans raison, que les plus grands sont faits aussi de leurs petits côtés. Mais pour certains — ceux qu'il n'aimait pas — il a, comme à plaisir, accumulé la petitesse jusqu'à effacer la grandeur.

Avec ferveur et fureur

POURTANT, ce n'était pas chez lui, comme chez d'autres aujourd'hui, un parti-pris de négation, un système, une méthode. La grandeur de l'homme, ou la grandeur dans l'homme, il l'a reconnue et saluée. On oublie trop que l'entreprise de Guillemin fut aussi de vraie justice, de réhabilitation et même d'exaltation. Avec quel enthousiasme — justicier, toujours — il s'est voué à Rousseau, à Hugo, à Lamartine, à Zola, à Valès, à Jaurès ! Reste — ces noms-là le disent assez — que pour lui, l'écri-

ture et l'écrivain ne sont jamais séparables de l'action, de l'engagement. Et c'est pourquoi avec Guillemin, écrivain lui-même et critique, on ne peut jamais se détacher de l'histoire.

Dans ce prétoire où l'attitude politique et morale est jugée plus que l'oeuvre, Benjamin Constant n'est certes pas une exception, si Musset, lui, en est une : poésie pure. Mais, tout comme une certaine bienveillance appuyée pour Germaine de Staël ne sert qu'à mieux accabler le premier, le second est, dans les mains du justicier, le témoin et l'instrument pour la condamnation de George Sand, à qui Guillemin, comme Baudelaire, voue une sorte de haine théologique.

Quarante ans après ses premiers essais, apportant des Précisions qui sont un peu son « Art critique », Guillemin s'avouait littérairement impatient : fidèle à la « critique de grand-père » et à ses « errements préhistoriques », il proclamait sa persévérance « coupable » ; vaincu, bien sûr, qu'elle était bonne

et nécessaire. Il a entendu saisir et débrouiller la vérité, dans un langage intelligent, familier et dru, sans quitter d'un pas l'histoire et la biographie. Pour lui, l'homme et le texte sont l'un dans l'autre : il s'attache donc à les déchiffrer l'un par l'autre. Ce qu'il a voulu, en définitive, c'est mettre au jour, chez celui qui écrit et dans ce que révèle l'écriture, une certitude devant la vie et l'avenir ; bref, conscient ou non : un engagement spirituel et politique. Il l'a fait avec ferveur et fureur ; avec une générosité qui s'inversait dans l'outrance et l'outrage ; sa passion, ce fut de découvrir un homme. Il l'a dit : « L'individu, c'est démodé, eh ! bien, j'ai la passion de l'individu ». Il a eu aussi celle de « comprendre ! Comprendre du dedans et à fond ».

Présence et violence d'une conscience en colère, feu et flammes de la passion de vérité : il n'y a pas à s'étonner que l'inconscient ait parfois envahi cette conscience ; ni que cette passion ait à la fois nourri et dévoré la vérité.

AVIS PUBLICS

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, NO: 500-02-025631-917. CREDIT INDUSTRIEL DESJARDINS INC. Partie demanderesse, vs. GUYLAINE BOUDUC ET ANDRÉ BEAULIEU, Partie défenderesse. Le 17ème jour de mai 1992, à 10h00, au 1453 Vauquelin, Fabreville, Laval, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GUYLAINE BOUDUC ET ANDRÉ BEAULIEU, saisis en cause, consistant en: 1 automobile Corvete Noir. N° série: IG1Y3181J5120811 décapotable et occ. 1 automobile blanche et grise de style ancien Gmbly décapotable et occ. 1 automobile Toyota Camry LE rouge plaque HRA 766 série: J125V1655E0120721. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: Guy Gauthier, huissier, (514)461-3340. MAURICÉ GAUCHER & ASSOCIÉS, HUISSIERS, 1505 Place de l'Hôtel de ville, S. 106, St-Bruno, Québec, J3V 5T6.

AVIS D'ABANDON DE CHARTE AVIS est, par les présentes, donné que la compagnie, FERRONNERIE A. HUOT INC. demandera à l'inspecteur Général des Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution. DE GRANDPRÉ, GODIN Procureurs de la Groupe P.M.C. Inc. 2950-4164 QUÉBEC INC. AVIS est, par les présentes, donné que 2950-4164 QUÉBEC INC., compagnie constituée en vertu de la partie 1A de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social en la ville de Montréal, province de Québec, demandera à l'inspecteur Général des Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution. MARCEL HUOT Président 2950-4164 QUÉBEC INC. AVIS est, par les présentes, donné que LA CAISSE CENTRALE DESJARDINS DU QUÉBEC, constituée en vertu de la Loi concernant le Mouvement des caisses Desjardins (L.Q., 1989, c. 113), s'adressera au Parlement du Québec, à sa présente session ou à sa prochaine session, aux fins de demander l'adoption d'un projet de loi d'intérêt privé ayant pour objet de modifier certaines dispositions de la Loi relative à la Loi sur les compagnies et de lui permettre d'établir un fonds distinct pour l'achat de parts privilégiées émises par ses membres et dont le financement serait effectué uniquement par l'émission de débiteures de la Caisse centrale Desjardins du Québec affectées spécifiquement à ce fonds. Toute personne qui a des motifs d'intervenir sur ce projet de loi privé, doit en informer le directeur de la législation à l'Assemblée nationale du Québec. Montréal, le 23 avril 1992. Les procureurs DESJARDINS DUCHARME Tour de la Banque Nationale 600, rue de la Gauchetière Ouest Bureau 2400 Montréal (Québec) H3B 4J8

PRENEZ AVIS que la compagnie TÉLÉVISION MULTILINGUE LTÉE demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Montréal, le 27 avril 1992. MENDELSON ROSENZVEIG SHACTER Procureurs de la compagnie. AGENDE DE VOYAGE COLUMBUS (1962) LTÉE COLUMBUS TRAVEL AGENCY (1962) LTD. AVIS est, par les présentes, donné que AGENDE DE VOYAGE COLUMBUS (1962) LTÉE - COLUMBUS TRAVEL AGENCY (1962) LTD. constituée en vertu de la Loi sur les compagnies et ayant son siège social à Montréal, demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution. DATE ce 2 décembre 1991. BRUCE SMITH Le secrétaire. Province de Québec, district de Montréal, COUR DU QUÉBEC, NO: 500-02-032383-916. CANADIAN NEWSPAPER COMPANY LTD. Demanderesse, vs. LA CIE. DE GESTION JACHOM INC. Défenderesse. Le 29 mai 1992, à 11h00 de l'avant-midi, à LA PLACE D'AFFAIRES DE DÉFENSEUR, au no 398, rue RENÉ LEVESQUE OUEST, en la cité et district de Montréal, Q.C., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: Choix, choix copieuse, tables, système téléphonique Northern Telecom et occ. poêle double blonde, 8 trépiés en métal et nylon, bibelots, cendrier, vases pour fleurs sur table, sceux d'eau, frigidaire pour bar, machine à mouler le café, machine à glace, système de son Technic, etc. ARGENT COMPTANT, ETUDE VALAÏE & ASSOCIÉS, HUISSIERS, 987-7683 Montréal, le 4 mai 1992.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, NO: 500-04-001521-922. COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT PROTONOTAIRE ADJOINT HELEN SAUROUS Partie demanderesse c. THOMAS FUDAS Partie défenderesse ASSIGNATION ORDRE est donné à THOMAS FUDAS, de comparaître au greffe de cette cour situé au 10 Est, rue St-Antoine, à Montréal, dans le journal Le Devoir, pour répondre à la requête en garde d'enfant qui sera présentée, en salle 217, à 9h15, le 4 juin 1992. Une copie de la requête en garde d'enfant a été remise au greffe à l'intention de THOMAS FUDAS. Lieu: MONTRÉAL Date: 30 avril 1992. RÉAL PLOURDE

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, NO: 500-12-203924-927. COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT PROTONOTAIRE ADJOINT ROSELINE CHARLES Partie demanderesse c. EDDY JEAN-BAPTISTE Partie défenderesse ASSIGNATION ORDRE est donné à EDDY JEAN-BAPTISTE, de comparaître au greffe de cette cour situé au 10 Est, rue St-Antoine, à Montréal, dans le journal Le Devoir, pour répondre à la requête en divorce qui sera présentée, en salle 217, à 9h15, le 4 juin 1992. Une copie de la requête en divorce a été remise au greffe à l'intention de THOMAS FUDAS. Lieu: MONTRÉAL Date: 30 avril 1992. RÉAL PLOURDE

AVIS est, par les présentes, donné que LA CAISSE CENTRALE DESJARDINS DU QUÉBEC, constituée en vertu de la Loi concernant le Mouvement des caisses Desjardins (L.Q., 1989, c. 113), s'adressera au Parlement du Québec, à sa présente session ou à sa prochaine session, aux fins de demander l'adoption d'un projet de loi d'intérêt privé ayant pour objet de modifier certaines dispositions de la Loi relative à la Loi sur les compagnies et de lui permettre d'établir un fonds distinct pour l'achat de parts privilégiées émises par ses membres et dont le financement serait effectué uniquement par l'émission de débiteures de la Caisse centrale Desjardins du Québec affectées spécifiquement à ce fonds. Toute personne qui a des motifs d'intervenir sur ce projet de loi privé, doit en informer le directeur de la législation à l'Assemblée nationale du Québec. Montréal, le 23 avril 1992. Les procureurs DESJARDINS DUCHARME Tour de la Banque Nationale 600, rue de la Gauchetière Ouest Bureau 2400 Montréal (Québec) H3B 4J8

AVIS est, par les présentes, donné que LA CAISSE CENTRALE DESJARDINS DU QUÉBEC, constituée en vertu de la Loi concernant le Mouvement des caisses Desjardins (L.Q., 1989, c. 113), s'adressera au Parlement du Québec, à sa présente session ou à sa prochaine session, aux fins de demander l'adoption d'un projet de loi d'intérêt privé ayant pour objet de modifier certaines dispositions de la Loi relative à la Loi sur les compagnies et de lui permettre d'établir un fonds distinct pour l'achat de parts privilégiées émises par ses membres et dont le financement serait effectué uniquement par l'émission de débiteures de la Caisse centrale Desjardins du Québec affectées spécifiquement à ce fonds. Toute personne qui a des motifs d'intervenir sur ce projet de loi privé, doit en informer le directeur de la législation à l'Assemblée nationale du Québec. Montréal, le 23 avril 1992. Les procureurs DESJARDINS DUCHARME Tour de la Banque Nationale 600, rue de la Gauchetière Ouest Bureau 2400 Montréal (Québec) H3B 4J8

AVIS est, par les présentes, donné que 2950-4156 QUÉBEC INC., compagnie constituée en vertu de la partie 1A de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social en la ville de Montréal, province de Québec, demandera à l'inspecteur Général des Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution. Montréal, le 30 mars 1992. Les procureurs DESJARDINS, DUCHARME.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE LONGUEUIL, COUR DU QUÉBEC, NO: 505-05-000915-915. COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT TRUST PRET ET REVENU Partie demanderesse c. RENÉE SÉGUIN LESSARD Partie défenderesse LE RÉGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE CHAMBLY Mis-en-cause ASSIGNATION ORDRE est donné à LA DÉFENDERESSE, de comparaître au greffe de cette cour situé au 1111 boul. Jacques-Cartier Est à Longueuil, salle RC.31, dans les dix (10) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir. Une copie du brel d'assignation et de la déclaration a été remise au greffe à l'intention de LA DÉFENDERESSE. Lieu: Longueuil Date: 30 avril 1992. ELIZABETH S. GOBELLE.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, NO: 500-09-000244-897. COUR D'APPEL MANUEL SERPA ET MARIA MELO, Appelants, c. ADOLFO PIACENTINI Défendeurs et DOMENICO PAMPENA, EUSA ZOTTOLA, GERVASIO PAMPENA, Intimés LE RÉGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE MONTRÉAL, Mis-en-cause AVIS D'UNE ORDONNANCE RENDUE, SUIVANT L'ARTICLE 497 C.P.C. A: MONSIEUR MANUEL SERPA Adresse inconnue PRENEZ AVIS qu'en date du 31 mars 1992, l'honorable Juge Morris J. Fish de la Cour d'Appel a ordonné à l'appelant MANUEL SERPA de fournir un cautionnement de 3 000,00 \$ à titre de cautionnement pour frais d'appel dans les 30 jours de la signification du présent avis, soit à la personne ou par toutes les autres voies légales. A défaut par l'appelant MANUEL SERPA de fournir le cautionnement ci-haut décrit, un Juge de la Cour d'appel pourra rejeter le présent appel sur requête. VÉLUIEZ AGIR EN CONSÉQUENCE. MONTRÉAL, le 4 mai 1992. (S) SCIASCIA, FARGNOU & ASS. SCIASCIA, FARGNOU, IADELCA, CORRELL, VENNIERI & ASS. Procureurs des requérants.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DU QUÉBEC, NO: 500-02-032383-916. CANADIAN NEWSPAPER COMPANY LTD. Demanderesse, vs. LA CIE. DE GESTION JACHOM INC. Défenderesse. Le 29 mai 1992, à 11h00 de l'avant-midi, à LA PLACE D'AFFAIRES DE DÉFENSEUR, au no 398, rue RENÉ LEVESQUE OUEST, en la cité et district de Montréal, Q.C., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: Choix, choix copieuse, tables, système téléphonique Northern Telecom et occ. poêle double blonde, 8 trépiés en métal et nylon, bibelots, cendrier, vases pour fleurs sur table, sceux d'eau, frigidaire pour bar, machine à mouler le café, machine à glace, système de son Technic, etc. ARGENT COMPTANT, ETUDE VALAÏE & ASSOCIÉS, HUISSIERS, 987-7683 Montréal, le 4 mai 1992.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DU QUÉBEC, NO: 500-02-032383-916. CANADIAN NEWSPAPER COMPANY LTD. Demanderesse, vs. LA CIE. DE GESTION JACHOM INC. Défenderesse. Le 29 mai 1992, à 11h00 de l'avant-midi, à LA PLACE D'AFFAIRES DE DÉFENSEUR, au no 398, rue RENÉ LEVESQUE OUEST, en la cité et district de Montréal, Q.C., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: Choix, choix copieuse, tables, système téléphonique Northern Telecom et occ. poêle double blonde, 8 trépiés en métal et nylon, bibelots, cendrier, vases pour fleurs sur table, sceux d'eau, frigidaire pour bar, machine à mouler le café, machine à glace, système de son Technic, etc. ARGENT COMPTANT, ETUDE VALAÏE & ASSOCIÉS, HUISSIERS, 987-7683 Montréal, le 4 mai 1992.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DU QUÉBEC, NO: 500-02-032383-916. CANADIAN NEWSPAPER COMPANY LTD. Demanderesse, vs. LA CIE. DE GESTION JACHOM INC. Défenderesse. Le 29 mai 1992, à 11h00 de l'avant-midi, à LA PLACE D'AFFAIRES DE DÉFENSEUR, au no 398, rue RENÉ LEVESQUE OUEST, en la cité et district de Montréal, Q.C., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: Choix, choix copieuse, tables, système téléphonique Northern Telecom et occ. poêle double blonde, 8 trépiés en métal et nylon, bibelots, cendrier, vases pour fleurs sur table, sceux d'eau, frigidaire pour bar, machine à mouler le café, machine à glace, système de son Technic, etc. ARGENT COMPTANT, ETUDE VALAÏE & ASSOCIÉS, HUISSIERS, 987-7683 Montréal, le 4 mai 1992.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DU QUÉBEC, NO: 500-02-032383-916. CANADIAN NEWSPAPER COMPANY LTD. Demanderesse, vs. LA CIE. DE GESTION JACHOM INC. Défenderesse. Le 29 mai 1992, à 11h00 de l'avant-midi, à LA PLACE D'AFFAIRES DE DÉFENSEUR, au no 398, rue RENÉ LEVESQUE OUEST, en la cité et district de Montréal, Q.C., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: Choix, choix copieuse, tables, système téléphonique Northern Telecom et occ. poêle double blonde, 8 trépiés en métal et nylon, bibelots, cendrier, vases pour fleurs sur table, sceux d'eau, frigidaire pour bar, machine à mouler le café, machine à glace, système de son Technic, etc. ARGENT COMPTANT, ETUDE VALAÏE & ASSOCIÉS, HUISSIERS, 987-7683 Montréal, le 4 mai 1992.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DU QUÉBEC, NO: 500-02-032383-916. CANADIAN NEWSPAPER COMPANY LTD. Demanderesse, vs. LA CIE. DE GESTION JACHOM INC. Défenderesse. Le 29 mai 1992, à 11h00 de l'avant-midi, à LA PLACE D'AFFAIRES DE DÉFENSEUR, au no 398, rue RENÉ LEVESQUE OUEST, en la cité et district de Montréal, Q.C., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: Choix, choix copieuse, tables, système téléphonique Northern Telecom et occ. poêle double blonde, 8 trépiés en métal et nylon, bibelots, cendrier, vases pour fleurs sur table, sceux d'eau, frigidaire pour bar, machine à mouler le café, machine à glace, système de son Technic, etc. ARGENT COMPTANT, ETUDE VALAÏE & ASSOCIÉS, HUISSIERS, 987-7683 Montréal, le 4 mai 1992.

CITÉ DE DORVAL

LA CITÉ DE DORVAL — VS —

NOMS	D.D.N.	No. BILLET
AHAMED Sherali	39-08-22	1-2297 90
ALLARD Francine	47-10-30	3224015289
ALLARD Francine	47-10-30	3225062190
BARBER Geoffrey	59-01-19	3225156790
BEAUCHAMP René	65-04-19	3238096890
BEAUCHAMP René	65-04-19	3239099090
BEAUCHAMP René	65-04-19	3239099190
BEAUCHAMP René	65-04-19	3239099290
BELABES Nacer Eddine	63-08-09	3238096890
BENT Jon	67-08-16	3223963889
BENT Jon	67-08-16	3223963889
BENT Jon	67-08-16	3223963889
BENT Jon	67-08-16	3223963889
BERNIQUEZ Serge	63-10-09	3225081990
BLOUIN Pierre	41-02-27	3224015289
BLOUIN Pierre	48-02-17	3245491490
BOYCE Diana D	62-07-25	3221121690
BOYCE Diana D	62-07-25	3228736590
BOYCE Diana D	62-07-25	3235137890
BOYCE Diana D	62-07-25	3237056890
BREMY Michael	83-04-16	3225283790
BRUCKLEY Michael	50-09-01	3225207490
CANOUGH Randall	63-09-03	3243019990
CANOUGH Randall	63-09-03	3243020090
CHANG Pargua	61-09-19	3235318690
COALLIER Michel	51-09-11	3233123890
CONWAY Gary	56-09-20	3245349690
CÔTE Dany	68-08-14	3245646690
CÔTE Dany	68-08-14	3245646790
CÔTE Édouard Paul	28-06-29	3225035790
CÔTE Édouard Paul	28-06-29	3225035790
CYR André	61-06-18	3239199990
DECOFFET Anne	58-10-01	3231292290
DECOFFET Anne	58-10-01	3231292390
DE LA SALLE Mario	68-04-29	3219635389
DEMA Y Gérard	35-03-08	3218733190
DEMERS Daniel	63-07-23	3243092690
DEMERS Daniel	63-07-23	3243092790
DELOUANGE Serge	44-04-16	3238997890
DOIRON Richard	62-06-01	3221425189
DUMAS Daniel	62-06-11	3218716290
ERGENSON Cuneyt	67-02-12	3248964890
EVANS Robert William	46-12-11	3239096890
FINDLAY Calleen	68-07-19	3235178190
FINDLAY Calleen	68-10-10	3238989090
FLEURANT Sylvain	66-12-14	3235170190
FLODD Jeffrey	66-03-02	3233090090
FLODD Roy	46-12-15	3237175990
FORTIN Rachelle	69-06-13	3246172790
FORTIN Rachelle	42-03-30	3218742490
FORTIN Rachelle	42-03-30	3218742590
GATTY William Norman	30-08-24	3231162290
GILMOUR David	57-08-29	3243092790
GILMOUR David	65-11-03	3243092790
GUNTER Frank W.	58-09-22	3251421690
HUNTER Graham	60-02-09	3218727290
HUNTER Graham	60-02-09	3248816490
JACK Robert	63-04-03	3237178190
JARBY Lucien	69-06-13	3239081390
JORDAN Fernando	58-10-25	3233121590
KENDALL Peter	66-03-18	3224007089
LABBEE Regis	53-08-17	3238997890
LABBEE Regis	53-08-17	3238997890
LABBEE Regis	53-08-17	3238997890
LEROUX Pierre	46-01-28	3243051490
LEUCLAU Laure	58-11-26	3212444189
LENGER Michel	56-09-29	3246636690
LEVESQUE Jean-Guy	50-10-26	3239096890
LEVESQUE Michel	50-03-01	3245068190
LUCIA Gaspere	70-09-15	3248956690
LUSK Patricia	52-09-23	3225127690
MALKA Michael	30-10-02	3225058890
MANN Talor	68-09-07	3237056890
MARTIN Lister	65-11-03	3235137890
MARTIN Raby	43-02-20	3248984990
MARTIN Raby	71-02-22	3224127089
MARTIN Raby	71-02-22	3224127189
MELOCHE André	50-10-23	3232121690
MELOCHE André	50-10-23	3231256690
MELOCHE André	50-10-23	3231269390
MELOCHE André	50-10-23	3231423990
MELOCHE André	50-10-23	3235175990
MELOCHE André	50-10-23	3235176090
MELOCHE André	50-10-23	3237055090
MELOCHE André	50-10-23	3237055390
MELOCHE André	50-10-23	3237067390
MELOCHE André	50-10-23	3242955090
MELOCHE André	50-10-23	3248924990
MELOCHE André	50-10-23	3250616390
MELOCHE André	50-10-23	3251468890
MELOCHE André	50-10-23	3252032990
METSOS Nicholas James	65-09-08	3245578690
METSOS Nicholas James	65-09-08	3245578790
METSOS Nicholas James	65-09-08	3245578890
METSOS Nicholas James	65-09-08	3245578990
MORIN Marco	67-01-26	3239288490
MULLINS Donald	55-11-18	3237831990
MULLINS Donald	55-11-18	3237832090
MCCRARY Tim	63-03-05	3224930690
MCKEATING Antony J.	32-11-18	3242934690
MCKEATING Antony J.	32-11-18	3246754290
MCKEATING Antony J.	59-03-01	3246772990
NINI Carlo	71-01-02	3245562390
NOVO Dany	62-12-19	3224070689
OKANE Kevin F.	60-04-08	3248815190
ORP-HANOS Gaetan	68-04-03	3242929089
PETIT Lise	43-12-24	3224926089
POIDVIN Mark	64-06-03	3221198890
PRESCOTT Luc	46-05-10	3246758890
PRESCOTT Luc	46-05-10	3246758990
PROKOP Ralph	69-06-13	3246702890
RYNDOS Kimberly	66-02-14	3248847490
RYNDOS Kimberly	65-11-10	3239038190
ROSENTHAL Morris	49-06-25	3225203290
SAUTERRE Marie Claire	48-11-28	3238024090
SAUVÉ Michel	55-10-02	3226113790
SAUVÉ Michel	55-10-02	3226113990
SCHUMANN Wolfgang	49-08-09	3245547090
SMITH Daniel	57-07-22	3225292390
STEVENS Barry	57-07-24	3237303390
STRONG Harold	63-03-24	3248985090
TAYLOR Mark	60-12-02	3237391090
TAYLOR Mark	60-12-02	3237391190
THEBAULT Alain	57-07-22	3225292390
TICKNOR Robert	67-09	

DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

Après l'émeute de Bordeaux

Il faut repenser la prison

André Normandeau

Criminologue à l'Université de Montréal

LES ÉVÉNEMENTS tragiques des derniers jours à la prison de Bordeaux nous rappellent que la prise de décision éclairée et énergique est une denrée rare au royaume des gouvernements et des ministères.

Le ministère de la Sécurité publique du Québec, responsable des prisons, dispose depuis quelques années d'une série de recommandations qui, mises en pratique, auraient pu éviter l'émeute du mercredi 29 avril 1992. Bilan de ce «bingo»: 14 blessés; 170 cellules inutilisables; des dégâts matériels d'au moins un million de dollars... et un climat de détention et de travail pourri pour longtemps.

Cette émeute n'est que le dernier d'une kyrielle d'événements dramatiques survenus au Centre de détention de Montréal, la «Prison de Bordeaux» pour le grand public: une vingtaine de suicides de détenus depuis dix ans; une dizaine d'évasions par année; de nombreux soulèvements, protestations, démonstrations...

L'émeute du 29 avril, la plus importante de l'époque récente, s'explique en partie, comme d'autres événements récents, par une cascade de motifs relativement bien connus:

Des prisons plus modestes seraient non seulement plus humaines, mais elles favoriseraient également un contrôle plus efficace.

- le surpeuplement ou la surpopulation des prisons (la «surpop» selon l'expression des détenus et du personnel);
- la diversité des clientèles;
- le profond changement des sous-cultures carcérales;
- l'éclatement de l'univers carcéral totalitaire, au niveau de la discipline en particulier;
- l'idéologie professionnelle de la prison rééducative;
- le syndicalisme musclé du personnel;
- la consommation et le trafic de la drogue en prison.

La surpopulation de Bordeaux, par exemple, est l'un des motifs qui a été le plus fréquemment mentionné au cours des derniers jours. Le ministre Claude Ryan dit «oui». Le directeur de la prison, Arthur Fauteux, dit «non». Qui dit vrai? Il y avait 1023 détenus le 28 avril et 980 détenus le 29 avril.

C'est tout, dit le ministre, car la capacité traditionnelle de Bordeaux est de 850 détenus. Non, dit le directeur, il n'y avait pas de surpopulation car la capacité réelle de Bordeaux depuis le 17 avril 1992 est de 1065 détenus.

En fait, à notre avis, il y a bel et bien un problème majeur de surpopulation mais la querelle n'est ni dans le 850 ou le 1065. Le problème est le suivant: la prison de Bordeaux est la seule prison au Québec qui dépasse une capacité de 500 détenus, que ces prisons relèvent du gouvernement du Québec (25 «prisons provinciales» pour les sentences de moins de



L'escouade tactique de la Sûreté du Québec à l'assaut de Bordeaux, la semaine dernière.

deux ans) ou du gouvernement du Canada (11 «pénitenciers fédéraux» sur le territoire du Québec pour les sentences de deux ans et plus).

Ailleurs dans le monde, au Canada et en Europe en particulier, on a compris depuis un certain temps que des prisons plus modestes sont non seulement plus humaines, mais favorisent également un contrôle plus efficace. Le bon vieux pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, en banlieue de Montréal, construit au 19^{ème} siècle, d'une capacité de plus de 1000 détenus, a fermé ses portes à la fin des années 80. Les familles et les citoyens sont invités à le visiter le dimanche ou les jours de vacances, à titre de musée carcéral. Faudrait-il maintenant fermer Bordeaux?

Faut-il fermer Bordeaux?

Je ne le crois pas, mais un changement de vocation et de «volume» s'impose de façon urgente. À la lumière de certaines analyses du système correctionnel québécois, comme celle du rapport Thiffault au tournant des années 80, auquel nous avons participé, ou du rapport Landreville au milieu des années 80, qu'il nous soit permis de recommander les pistes de solutions suivantes qui ont l'avantage de maintenir, mais non d'augmenter le nombre de places en prison, tout en favorisant dans la mesure du possible les solutions de rechange à l'incarcération:

1- Parthenais. Nous recommandons au ministère de la Sécurité publique du Québec de fermer le Centre de prévention de Montréal, la prison de Parthenais, qui accueille près de 500 personnes «en attente de procès».

Plusieurs associations comme la Société de criminologie du Québec, ainsi que les ministres eux-mêmes, dont Marc-André Bédard et Herbert Marx, ont suggéré ou se sont engagés à fermer ce Centre. Cet engagement dépasse la politique partisane. Il est temps de tenir promesse. Les locaux de ce Centre, situés aux étages supérieurs du siège social de la Sûreté du Québec, peuvent être recyclés et utilisés par la Sûreté.

2- Bordeaux. Nous recommandons de réduire la capacité de Bordeaux de 1000 à 500

personnes et d'y incarcérer les «prévenus» en attente de procès qui sont actuellement à Parthenais.

3- Des prisons régionales. Nous recommandons de construire trois prisons «modestes» de 250 «lits» chacune dans la région métropolitaine de Montréal, l'une à sécurité minimum, une à sécurité moyenne et une autre à sécurité maximum: probablement dispersées à Laval, sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal et sur la Rive-Sud de Montréal.

On pourrait également envisager une solution de rechange, à la lumière de l'expérience de la construction récente de la Prison de Trois-Rivières et de la Prison de Sherbrooke, à savoir: trois prisons à sécurité multiple et polyvalente situées à Laval (près du Palais de Justice de la Rive-Sud).

4- Des prisons-écoles. Dans les prisons du Québec, comme Bordeaux, plusieurs personnes sont encore condamnées à la prison pour «non-paiement d'amende»: 25 à 50% des admissions; 5 à 10% de la clientèle lors d'une journée typique.

Peu de personnes sont condamnées pour des délits violents contre la personne: 5 à 10%. Près de la moitié des personnes condamnées séjournent moins d'une semaine en prison, deux sur trois séjournent moins de deux semaines, trois sur quatre séjournent moins d'un mois. Pour ces très courtes peines, nous recommandons d'utiliser quelques écoles désaffectées et recyclées en prison-école à sécurité minimum.

5- Un programme en milieu ouvert. Depuis plus d'un an, un programme d'encadrement en milieu ouvert (PEMO), situé au cœur de Montréal, permet à plusieurs détenus de purger une partie de leurs peines à l'extérieur de Bordeaux. Nous recommandons d'étendre ce programme à une partie encore plus importante de la clientèle de Bordeaux.

À la recherche de solutions alternatives

Dans une perspective encore plus large de solution de rechange à l'incarcération, il va de soi qu'une collaboration de la police, des tri-

bunaux, de la Commission des libérations conditionnelles et des Services correctionnels, au sein de la table de concertation régionale, par exemple, doit encourager également l'utilisation toujours croissante des mesures dites «alternatives à l'emprisonnement», si ces mesures sont appliquées avec sérieux et avec rigueur: le jour-amende; la probation avec ou sans surveillance intensive; les travaux communautaires et compensatoires; l'assignation à résidence; la maison de transition; la libération conditionnelle avec ou sans surveillance intensive; la surveillance électronique...

Nos collègues américains ont trouvé une jolie formule pour décrire cette gamme ou cette palette de mesures: il s'agit de sanctions ou de «punitions intermédiaires», entre la probation simple sans surveillance et la prison classique. L'étiquette de «punition» est appropriée selon eux pour bien indiquer au public et au délinquant que, exécutée sérieusement, une punition intermédiaire est une véritable «équivalence pénale» qui, selon le type de délit et le type de délinquant, est justifiée.

Ces recommandations s'inscrivent sur la toile de fond de la mission des services correctionnels. Services dont les principes de base sont toujours valables et pertinents:

- La protection de la société est une préoccupation constante.
- Les interventions correctionnelles sont orientées vers la rééducation et la réinsertion sociale.
- Le délinquant, sauf exception, a la capacité d'évoluer et de se prendre progressivement en charge.

La nouvelle Loi québécoise sur le système correctionnel (1991) et le projet de Loi fédérale sur le système correctionnel (1991-92) énoncent ces principes.

Comme toujours, il s'agit maintenant de passer de la théorie à la pratique, de la politique à l'action concrète. Si les gouvernements respectaient systématiquement et rigoureusement leurs principes, peut-être n'y aurait-il pas eu d'émeute à Bordeaux ce mercredi 29 avril? Pourquoi les gouvernements attendent-ils les émeutes?

Maastricht suscite des résistances

La mystification de la «souveraineté partagée»

Jean-Marc Léger

IL ÉTAIT aisé de prévoir que les fédéralistes des deux côtés de l'Outaouais se précipiteraient sur la Communauté européenne, version Maastricht comme sur pain bénit, moins pour étayer leur propre thèse que pour y puiser des arguments contre la souveraineté du Québec.

Ils découvrent, avec une sorte de ravissement puéril et méchant, les textes laborieusement élaborés à Bruxelles et croient y trouver une caution et un réconfort.

C'est faire bon marché de deux facteurs. D'abord, que ce sont des États pleinement souverains, indépendants, qui ont entrepris d'édifier la Communauté européenne, voici déjà quelques décennies: on ne peut céder ou concéder ce que l'on possède, et l'Europe des Douze n'aurait pu se concevoir à partir de provinces ou de cantons. Ensuite, que rien n'est encore joué à propos de Maastricht, car on assiste depuis quelques mois, dans plusieurs pays membres et notamment en France, à une prise de conscience et à un réveil de l'opinion publique, longtemps mal ou peu informée de l'évolution de la Communauté.

Dans le nouveau débat qui vient de s'engager (et dont les conséquences éventuelles débordent de loin le cadre des Douze), une grande confusion entoure les concepts et les vocabulaires, y compris dans les milieux en principe informés et éclairés.

Les sophismes répandus, volontairement ou non, par certains zéloteurs de l'Europe dite supranationale, ne sont pas de nature à éclairer la discussion. J'ai pu observer moi-même que lorsqu'ils prennent conscience des implications réelles du traité de Maastricht, nombre de Français, et d'autres aussi bien, se réorientent. Il est d'ailleurs révélateur que certains gouvernements veulent faire l'économie de la consultation populaire.

Et voici que la dernière trouvaille, dont on se délecte comme l'alpha et l'oméga de la sagesse politique, c'est la formule de la souveraineté partagée. Parler de «souveraineté partagée», c'est se payer de mots et tenter par une rhétorique perfide de justifier l'abdication des uns et l'hégémonie des autres. C'est se duper soi-même ou vouloir bernier autrui car, si la souveraineté peut se déléguer, partiellement et provisoirement, elle ne se partage pas. Il suffit de regarder le fonctionnement et l'évolution de toutes les Fédérations pour s'en rendre compte.

Au Canada comme dans tous les pays de type fédéral, les grands domaines de la décision politique, ceux où s'exerce réellement la souveraineté, ceux qui traduisent, illustrent le pouvoir réel, relèvent tous du gouvernement central: la monnaie, la politique étrangère, la défense, le commerce extérieur, les postes, les télécommunications internes et internationales, la citoyenneté, mais aussi les grandes orientations de la politique économique dite nationale, les choix fondamentaux en matière de sécurité sociale, etc.

Si ces compétences étaient effectivement réparties entre l'État fédéral et les États fédérés, on pourrait peut-être parler de «souveraineté partagée». Chacun sait bien qu'il n'en est rien et qu'il n'en sera jamais rien.

Au contraire, on assiste dans tous les pays fédéraux et singulièrement au Canada à une centralisation, directe ou indirecte, sans cesse croissante (il suffit de relever qu'en plein débat constitutionnel, Ottawa continue, imperturbable, dans cette voie: les projets de loi sur les communications et sur l'environnement en sont une éloquent illustration).

Partout, le gouvernement central intervient dans des domaines qui, en principe, échappent à sa juridiction: c'est le cas, chez nous, en matière d'enseignement supérieur, de recherche scientifique, de santé et de protection sociale, où la compétence des provinces a cessé, voici longtemps, d'être exclusive.

En fait, l'interdépendance de tous les domaines d'activité est telle aujourd'hui que le fédéralisme authentique est devenu pratiquement impossible. L'État fédéral n'est désormais qu'une étape vers l'État unitaire: même si les structures et les institutions fédérales subsistent en apparence, la réalité du pouvoir et de la décision pour tous les secteurs importants de la vie collective se trouve concentrée dans les mains du gouvernement central.

Les États fédérés tendent à devenir des instruments d'application régionale des décisions de l'État central. Celui-ci, non seulement assume exclusivement tous les pouvoirs qui caractérisent un État souverain et en font un sujet de droit international mais est conduit, inéluctablement, à étendre son empire à tout ce qui commande le développement économique et la qualité de la ressource humaine, c'est-à-dire à peu près à tout.

Voilà qui explique en bonne partie la crise actuelle du fédéralisme, surtout dans les pays multinationaux: nous en sommes à la fois témoins et victimes. C'est pour avoir compris à quel point le poison insidieux du supranationalisme met en péril les identités nationales, et avec elles les cultures même, que des personnalités françaises de diverses tendances et de divers milieux se retrouvent dans la volonté d'alerter l'opinion et d'exiger la tenue d'un référendum. Un pareil phénomène s'observe en d'autres pays parmi les Douze.

Le traité de Maastricht aboutirait à une caricature d'union européenne: il desservirait aussi bien la cause de l'Europe que celle des patries. Pour de multiples raisons, les francophones en général et les Québécois en particulier doivent se sentir concernés par ce débat, où une part de leur avenir est engagée.

Gilles Carle le populiste

Éric Moreault

Étudiant de maîtrise à l'Université Laval en critique cinématographique

IL Y AVAIT quelque chose de foncièrement gênant à écouter Gilles Carle lors de son tour de piste médiatique pour la sortie de son tout dernier film, *La Postière*. Le discours de M. Carle est ponctué d'un anti-intellectualisme populiste qui sombre dans la démagogie la plus naïve. Je croyais, faussement, que ce genre de discours était dépassé. Pourtant, non seulement M. Carle le pratique-t-il avec brio, mais en plus ses commentaires ne semblent choquer personne: on le laisse déclamer avec un respect béat.

La stratégie de M. Carle est simple: en déclarant à tout vent qu'il n'a cure de la critique qui détruit ses films puisque ceux-ci connaissent des succès populaires, le sous-entendu est clair: les critiques (des intellectuels) ne comprennent rien à l'art populaire et seul le «peuple», le bon «peuple», sait reconnaître le beau et l'authentique. Message au «peuple»: n'écoutez pas les critiques et accourez voir mon film.

L'opposition passiste entre «le peuple» et les intellectuels

Cette opposition passiste entre les intellectuels et le «peuple» est un non-sens. Puisque l'écart se creuse entre les gens qui étudient de plus en plus longuement et ceux qui décrochent de plus en plus tôt, M. Carle pense qu'il se trouvera un «public». Mais d'un point de vue économique, ceux qui sont de plus en plus riches n'aiment pas être confondus avec le «peuple» et ceux qui sont de plus en plus pauvres n'ont surtout pas les moyens de s'offrir les 8 \$ que coûte un billet de cinéma.

Pour quelqu'un qui «veut ramener les gens dans les salles» avec ses déclamations populistes, il y a là un problème embarrassant.

Il y a bien d'autres contradictions dans les propos du réalisateur. Quand on lui pose des questions sur Chloé Sainte-Marie, Carle s'empresse de répondre qu'on n'embête pas Woody Allen parce qu'il tourne avec Mia Farrow, sa femme. Il faut avouer que le parallèle est présomptueux! M. Carle, qui a toujours prétendu et prétend encore faire des films populaires, à la comparaison malheureuse quand on connaît la réputation solidement établie de Woody Allen comme réalisateur cérébral.

À l'autre bout du spectre déclamatoire de Carle, on retrouve rien de moins que Frank Capra (*LE DEVOIR*, 11 avril 1992). Est-il besoin de rappeler que Capra était le réalisateur populiste par excellence? Je n'entends pas remettre en question les visées de Capra. Elles étaient non seulement claires mais aussi adaptées à une certaine époque, à un contexte particulier.

Dans l'entrevue accordée à Nathalie Petrowski, M. Carle déclare qu'il «essaie de rester en dehors de ces choses-là», en faisant allusion aux rumeurs et aux mauvaises critiques. Pourtant, au lendemain du lancement de son film à Québec, il n'hésite pas à convoquer une conférence de presse avec ses vedettes.

Les critiques ont été désastreuses? Qu'à cela tienne, convoquons la presse pour s'élever contre la «critique moralisatrice» (*Le Soleil*, 17 avril 1992). Ce monsieur qui veut rester au-dessus de la critique n'hésite pourtant pas à charger la «critique moralisatrice»: «Le danger, c'est des critiques plus morales que l'Église catholique ne l'est.» De là à affirmer que la critique est dominée par des ultramontains, il n'y a qu'un pas!

Quand la critique devient un spectacle ridicule et réducteur

Il est tout de même confondant de voir un cinéaste qui se prétend artiste vouloir à tout prix passer pour un artisan qui méprise ce qui est trop intellectuel. Ses déclarations dé-



PHOTO JACQUES NADEAU

Gilles Carle

daigneuses envers la critique sont pour le moins étonnantes.

Seule la convivialité hypocrite de la Bande des Six est un lieu idéal pour notre réalisateur populiste: la critique n'est plus un spectacle ridicule et réducteur, où l'encensoir se promène dans la caste privilégiée qui s'assoit autour d'une table pour regarder les effets qu'ils se font les uns sur les autres. Ce spectacle, qui plaît au «peuple», s'empresse de rétorquer M. Carle, n'en est pas moins un exercice futile qui détruit la crédibilité de ceux et celles qui veulent pratiquer la critique dans une optique où l'art peut exister et se confronter au choc des idées.

De toute façon, les positions de M. Carle à cet égard sont archi-connues. Il se «commente» occasionnellement dans une revue qui accepte ses papiers sans pratiquer le moindre jugement éthique. Il s'agit de *L'Actualité*,

une revue qui n'hésite pourtant pas à ouvrir ses pages à un bon dossier sur le phénomène des «plugues».

Passé toujours que Carle épanche ses états d'âmes sur Willie Lamothe et l'importance d'utiliser des non-acteurs qui sont «naturels». (*L'Actualité*, 15 mars 1992). N'est-il jamais venu à l'idée de M. Carle-le-Grand que si nous avons tant de «Laurence Olivier» qui passent mal à l'écran, c'est peut-être qu'ils sont mal dirigés? En particulier par des réalisateurs qui considèrent le «réalisme» (ou le «naturalisme», c'est selon) comme le seul critère artistique valable dans la réussite d'un film? Cet entêtement à vouloir «faire vrai» à tout prix ne mène nulle part.

Ce qui est vraiment inconvenant et insupportable, c'est que *L'Actualité* ouvre son espace rédactionnel à des articles qui ne sont ni plus ni moins que des grosses «plugues» pour les films de Carle (*L'Actualité*, 15 juin 1991 et août 1991 pour *Miss Moscou* (avec Chloé Sainte-Marie) et 15 avril 1992 pour *La Postière*). Si son dernier film récolte des huées et des commentaires négatifs de la critique, il reste que ceux-ci demeurent du domaine du discutabile. Pas les «plugues».

On comprendra que le mépris de Carle pour la critique et les intellectuels est rétrograde et ne fera pas avancer sa cause. J'espère seulement qu'il n'y aura pas un vent de sympathie pour de telles proclamations.

À l'heure où le décrochage scolaire risque de mener notre société à un cul-de-sac, ces déclarations sont dangereuses et reflètent les vues d'un homme qui regarde constamment dans le passé pour tenter de rétablir une crédibilité en chute libre. De tous temps, les progrès de notre société sont dus à l'intelligence de l'homme. Les discours populistes n'y changeront rien.

J'ajouterais, à la suite de Jacques Godbout, ceci: «On ne peut faire l'économie d'une classe intellectuelle: les idées mènent le monde, parfois à sa ruine, mais il en faut si on croit au progrès.» (*L'Actualité*, 15 juin 1991).